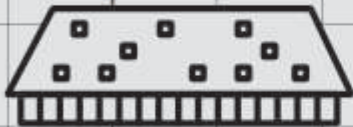


C a. U. e

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

B
2 I L A N
0 2 5



a
r c
h i t e
c t u r e



e n v i r o n n e m e n t



u r b a
n i s m e



Rapport moral du Président

Étienne Wolf
Président du CAUE d'Alsace

Chers membres et partenaires du CAUE Alsace,
La situation est difficile : c'est un constat, non un argument.

Face à cette réalité, notre responsabilité est de montrer que nous nous mobilisons pleinement pour trouver des alternatives. Nous devons affirmer notre capacité à inventer, à explorer de nouvelles voies, à transformer les contraintes en opportunités. Les bientôt cinquante ans d'histoire des CAUE nous donnent une expertise, qui doit se lire dans notre bilan comme dans nos propositions, afin de gagner en pertinence et en efficacité.

Dans ce contexte, il nous revient de concevoir des organisations plus agiles : des structures à la fois plus petites et multi-compétentes, capables d'initier la concertation, de maîtriser le débat, de promouvoir une sobriété et, bien sûr, de garantir une juste neutralité.

Nous nous engageons à devenir des diffuseurs d'enthousiasme, des illustrateurs de possibles, capables de démontrer l'efficacité du «faire avec peu». Notre rôle est aussi de révéler des atouts déjà présents sur les territoires, d'en faire ressortir les qualités parfois invisibles, et de montrer que des réponses existent déjà.

Plus que jamais, notre mission dépasse l'ingénierie ou la recommandation. Il s'agit d'apprendre à voir, à comprendre, à faire comprendre. D'éveiller, d'accompagner, de transmettre.

C'est ainsi que nous resterons fidèles à notre vocation : être des acteurs exigeants, lucides et inventifs, au service de tous, et toujours tournés vers l'avenir.

Étienne Wolf
Président du CAUE Alsace

Sommaire

P. 1	Rapport moral du Président
P. 5	2025 en quelques chiffres
P. 6	2025 en un coup d'œil
P. 8	Le CAUE
P. 8	Les missions
P. 10	Les valeurs
P. 11	Les conseils
P. 12	Le Conseil d'Administration
P. 13	L'équipe
P. 14	L'outil de gestion CAUE'Pilote
P. 16	Les adhérents du CAUE
P. 18	Le bilan comptable
P. 20	Le projet stratégique 2024-2027
P. 22	Conseiller
P. 24	Les collectivités
P. 32	Les particuliers
P. 36	Le bâti ancien
P. 42	Sensibiliser
P. 44	Le grand public
P. 48	Le public scolaire
P. 56	Se former - Former
P. 58	Se former
P. 68	Former
P. 70	Informer
P. 71	Les événements
P. 74	Le centre de doc'
P. 76	Le site web et les réseaux sociaux
P. 78	Le futur lieu de diffusion culturelle
P. 79	Perspectives 2026

2025 en quelques chiffres



1082
conseils aux
particuliers



58
dossiers
de conseils et
d'accompagnements
aux collectivités



3520
jeunes
sensibilisés



58
personnes
formées

2025 en un coup d'oeil

janvier

- Du 7/01 au 24/03 : Exposition « Vues imprenables, dessins de Martin Etienne » en itinérance au Lycée Agricole à Pflixbourg
- Du 10/01 au 24/01 : Ateliers scolaires autour de l'exposition Horizons tous les vendredis
- Le 14/01 : Participation au jury de concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle d'activités sportives à Habsheim - choix du maître d'œuvre
- Le 15/01 : Participation au jury de concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la Place de la République à Rouffach - choix du maître d'œuvre
- Le 20/01 : Participation au jury de concours restreint de maîtrise d'œuvre relatif au projet de restructuration, rénovation thermique et extension de l'école du Briehly à Erstein - choix du maître d'œuvre
- Le 21/01 : participation au jury de Quartier de demain
- Le 23/01 : Organisation d'une MAPA pour la construction d'une salle multifonction à Furchhausen - Sélection des candidats
- Le 24/01 : participation au jury de concours pour l'extension et la restructuration du groupe scolaire Les Pruneliers - choix du maître d'œuvre
- Le 28/01 : organisation d'une MAPA pour la création d'une nouvelle mairie et ses abords en extension de la salle communale à Sand

février

- Du 3 au 5/02 : Formation des salariés « Faire émerger l'intelligence collective : l'approche triple en facilitation »
- **Le 27/02 : Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace**
- Préparation du bilan d'activité 2025

mars

- Le 5/03 : Participation au jury de concours pour l'extension et la restructuration de l'école européenne de Strasbourg - Sélection des candidats
- Le 13/03 : Ouverture de la plateforme des Enfants du Patrimoine (EDP) pour l'inscription des propositions des partenaires
- Les 14, 15, 16 et 17/03 : Salon Énergie Habitat à Colmar - Conseils aux particuliers
- **Le 27/03 : Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace**
- Le 28/03 : Organisation d'une MAPA pour la réhabilitation de la salle polyvalente à Grendelbruch - Sélection des candidats

avril

- Le 23/04 : 1ère commission de dialogue de la Consultation internationale Quartiers de demain, pour le site de Colmar
- Le 24/04 : Organisation d'une MAPA pour le réaménagement de la rue Principale (Tranche 1) à Schleithal - Choix du maître d'œuvre
- Le 28/04 : Soirée Ciné-débat Les chaises en rond en partenariat avec Envirobat Énergie-pro
- Le 29/04 : Organisation d'une MAPA pour la réhabilitation de la salle polyvalente à Grendelbruch - Sélection des candidats
- **Le 29/04 : Assemblée générale du CAUE d'Alsace à la CeA à Strasbourg**

mai

- Le 5/05 : organisation d'une MAPA pour le réaménagement de la place de Gueberschwihr - Sélection des candidats
- Le 12/05 : Organisation d'une MAPA pour la réhabilitation extension de l'école primaire à Kertzfeld - Sélection des candidats
- Le 13/05 : Inauguration de l'exposition Horizons réalisée par Valgal. Goûter avec les enfants dans l'après-midi. Soirée grand public
- Le 20/05 : Organisation d'une MAPA pour la rénovation du foyer de l'ancienne gare à Muespach - Sélection des candidats
- Le 20/05 : Ça rempote au 5 rue Hannong, le retour ! Sensibilisation et animation participative entre voisins autour de la végétalisation des locaux
- Le 21/05 : Ouverture des inscriptions enseignants sur la plateforme EDP
- Le 22/05 : Soirée Ciné-débat « Toucher terre » organisée par le CAUE en partenariat avec SCOP les 2 Rives
- Le 23/05 : Organisation du concours pour la création d'une école supra-communale à Neuve-Eglise - Sélection des candidats
- Le 28/05 : Organisation d'une MAPA pour la réhabilitation extension de l'école primaire à Kertzfeld - choix du maître d'œuvre

juin

- Le 6/06 : Journée nationale Les Rendez-vous aux jardins, Le CAUE d'Alsace a proposé 5 activités autour de la thématique « Jardin de pierre »
- Le 12/06 : Organisation d'une MAPA pour la construction d'une salle multifonction à Furchhausen - choix du maître d'œuvre.
- Du 4 au 11/06 : Exposition de travaux d'élèves dans le cadre de l'opération Lire la ville à la CeA à Colmar
- Du 11 au 18/06 : Exposition de travaux d'élèves dans le cadre de l'opération Lire la ville au CAUE d'Alsace sur le site de Strasbourg
- Du 23 au 27/06 : Accueil de 5 stagiaires de secondes sur le site de Colmar

juillet

- Le 2/07 : Participation au jury de concours pour la relocalisation du groupe scolaire Schongauer à l'Elsau - EMS - choix du maître d'œuvre
- Le 3/07 : Organisation du concours pour la valorisation d'une dent creuse à Saverne - Sélection des candidats
- Le 9/07 : Participation au jury de concours pour l'extension et rénovation du gymnase Jeanne d'Arc à Strasbourg - Sélection des candidats
- Le 9/07 : Participation au jury de concours pour la construction mutualisée du centre routier et du centre d'incendie et de secours de Barr - Sélection des candidats
- Le 9/07 : Organisation d'une MAPA pour la réhabilitation du foyer de Rumersheim - Sélection des candidats
- Les 16, 17, 21 et 22/07 : Participation au jury de concours des Villes et Villages Fleuris 2025

août

- Le 25/08 : Organisation d'une MAPA pour la construction d'une salle multifonction à Furchhausen - Audition complémentaire
- Le 29/08 : Organisation du concours pour la création d'une école supra-communale à Neuve-Eglise - Choix du maître d'œuvre

septembre

- Le 3/09 : Participation au jury de concours pour la relocalisation du gymnase et restaurant scolaire Schongauer à l'Elsau - EMS - Choix des candidats
- Du 8 au 23/09 : Itinérance de l'exposition Horizons au Koifhus à Colmar (Colmar Ville d'art et d'histoire)
- Du 10 au 12/09 : participation au Universités d'été des CAUE à Annecy
- **Le 17/09 : Lancement du chantier du rez-de-chaussée du site de Strasbourg - réunion de chantier tous les jeudis**
- Le 19/09 : Journée nationale des Enfants du Patrimoine, le CAUE d'Alsace propose 4 visites et coordonne les propositions de 42 partenaires
- Le 25/09 : organisation d'une MAPA pour le réaménagement de la place de Gueberschwihr - Sélection des candidats

octobre

- Le 6/10 : Organisation du concours pour la valorisation d'une dent creuse à Saverne - choix du maître d'œuvre
- Le 8/10 : Participation au jury de concours pour l'extension et la restructuration de l'école européenne de Strasbourg - Choix du maître d'œuvre
- Du 8 au 22/10 : Itinérance de l'exposition Vues imprenables, dessins de Martin Etienne au Koifhus à Colmar (Colmar Ville d'art et d'histoire)
- Du 9/10 au 12/11 : Itinérance de l'exposition Horizons au CIP de Guebwiller - Château de la Neuenbourg
- Le 21/10 : Participation au jury de concours pour la restructuration et l'extension de la salle polyvalente de Geudertheim - Sélection des candidats

novembre

- Le 13/11 : Participation au jury de concours pour le concours de maîtrise d'œuvre restreint sur esquisse pour la construction du centre de secours d'Ostheim - Choix du maître d'œuvre
- Du 18/11 au 12/01 : Itinérance de l'exposition Horizons au Lycée Blaise Pascal à Colmar

décembre

- Le 11/12 : Présentation du nouvel organigramme à l'équipe
- **Le 16/12 : Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace**

LE CAUE

Les missions



01

conseiller

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4



02

sensibiliser

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3



03

former

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2



04

informer

« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Alsace a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont été créés en 1979 à l'initiative des départements. Ces deux CAUE ont fusionné pour devenir le CAUE d'Alsace le 1^{er} novembre 2021. Il est aujourd'hui présidé par Étienne Wolf, conseiller d'Alsace.

Le CAUE assure sur tout le territoire d'Alsace à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie.

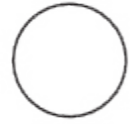
Association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est chargé d'une mission de service public au profit de tous. Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Le CAUE d'Alsace est financé par une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les permis de construire, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).



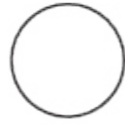
Le CAUE est une association départementale dont les missions de service public ont été définies par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture qui précise, en son article 1er, que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Les valeurs



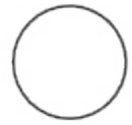
écoute

Le CAUE s'adapte à chaque interlocuteur. Savoir écouter nous permet de proposer une intervention renouvelée et dédiée à chaque demande.



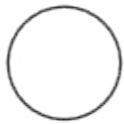
adaptabilité

La prise en compte du contexte, les méthodes de concertation, la pédagogie, le temps de réflexion nécessaire à nos interlocuteurs ainsi que leur disponibilité orientent l'accompagnement que nous proposons.



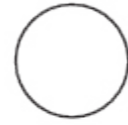
collaboration

Il est essentiel aujourd'hui de partager des réflexions avec d'autres acteurs pour mieux projeter et se projeter.



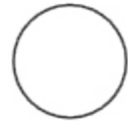
innovation

La prise en compte de l'environnement est un facteur essentiel pour proposer des projets innovants et impulser la transition. L'innovation nous garantit l'émulation et une dynamique de progrès.



neutralité

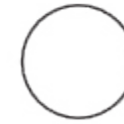
L'indépendance de notre conseil permet d'en garantir son objectivité, son bien-fondé et sa durabilité.



transversalité

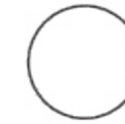
Apprendre à décroiser les sujets, à les faire interagir entre eux nous permet de croiser les compétences et d'associer l'inattendu. Nos quatre missions sont insécables et nourrissent toutes nos interventions.

Les conseils



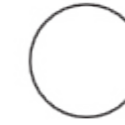
gratuits

Le législateur a introduit cette disposition dans la loi depuis 1977. Véritable service public de l'architecture, notre action doit être accessible sur l'ensemble du territoire et servir tous les concitoyens.



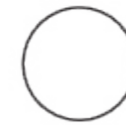
neutres

Les conseils se détachent de tout acte marchand et sont dégagés d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage.



indépendants

Association à but non lucratif, le CAUE est régi par un conseil d'administration constitué de 22 membres qui permet d'assurer une représentation équitable des acteurs du territoire.



durables

Nos actions s'inscrivent dans le cadre législatif des lois sur l'architecture, solidarité et renouvellement urbain, climat et résilience, du code de l'urbanisme, de l'énergie, de l'environnement. Nos conseils doivent promouvoir des économies d'énergie, d'échelle, de ressources et permettre des investissements durables et respectueux de l'environnement et du cadre de vie.

Le Conseil d'Administration

Comme chaque année, les 22 administratrices et administrateurs du CAUE d'Alsace se sont réunis à 3 reprises. Ces réunions statutaires sont marquées par une forte implication dans le cadre des échanges et des décisions qui leur sont soumises.

Ces moments sont rythmés par la présentation régulière des comptes, budgets et activités du CAUE. Les grandes orientations et les hypothèses de trajectoires financières et d'actions y sont discutées. L'actualité est riche et la participation de toutes et tous est mobilisée pour assurer l'efficacité du service rendu par l'association sur le territoire Alsace.



Les membres

Représentants de l'État

Mme Isabelle Chardonner, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Grand Est
 M. Renaud Laheurte, Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin
 M. Arnaud Revel, Directeur Départemental des Territoires du Haut-Rhin
 M. Olivier Klein, Recteur de l'Académie de Strasbourg

Représentants des collectivités locales

M. Étienne Wolf, Conseiller d'Alsace
 M. Pierre Bihl, Conseiller d'Alsace
 Mme Christiane Wolfhugel, Conseillère d'Alsace
 M. Yves Sublon, Conseiller d'Alsace
 Mme Cécile Delattre, Conseillère d'Alsace
 M. Lucien Muller, Conseiller d'Alsace

Au titre des professionnels concernés

Mme Virginie Lemée, Architecte représentante du CROA Grand Est
 M. Philippe Cieren, Directeur de l'ENSAS
 Mme Claire Hamann, Urbaniste
 Mme Catherine Linder, Paysagiste

Au titre des personnes qualifiées

M. Jean-Claude Claverie, Alsace Nature
 M. Éric Hartweg, Directeur général de la SERS et de la SPL Deux-Rives

Représentants issus de l'Assemblée Générale du CAUE

Mme Anne-Sophie Bouchoucha, Directrice de l'ADIL 67
 M. Bertrand Fleck, Architecte du Patrimoine
 M. Dominique Badariotti, professeur d'université
 M. Frank Maire, Co-gérant d'Alcys Réalisations
 M. Alexandre Da Silva, Union des architectes d'Alsace
 M. Jean-Michel Rohmer, Habitat et Humanisme

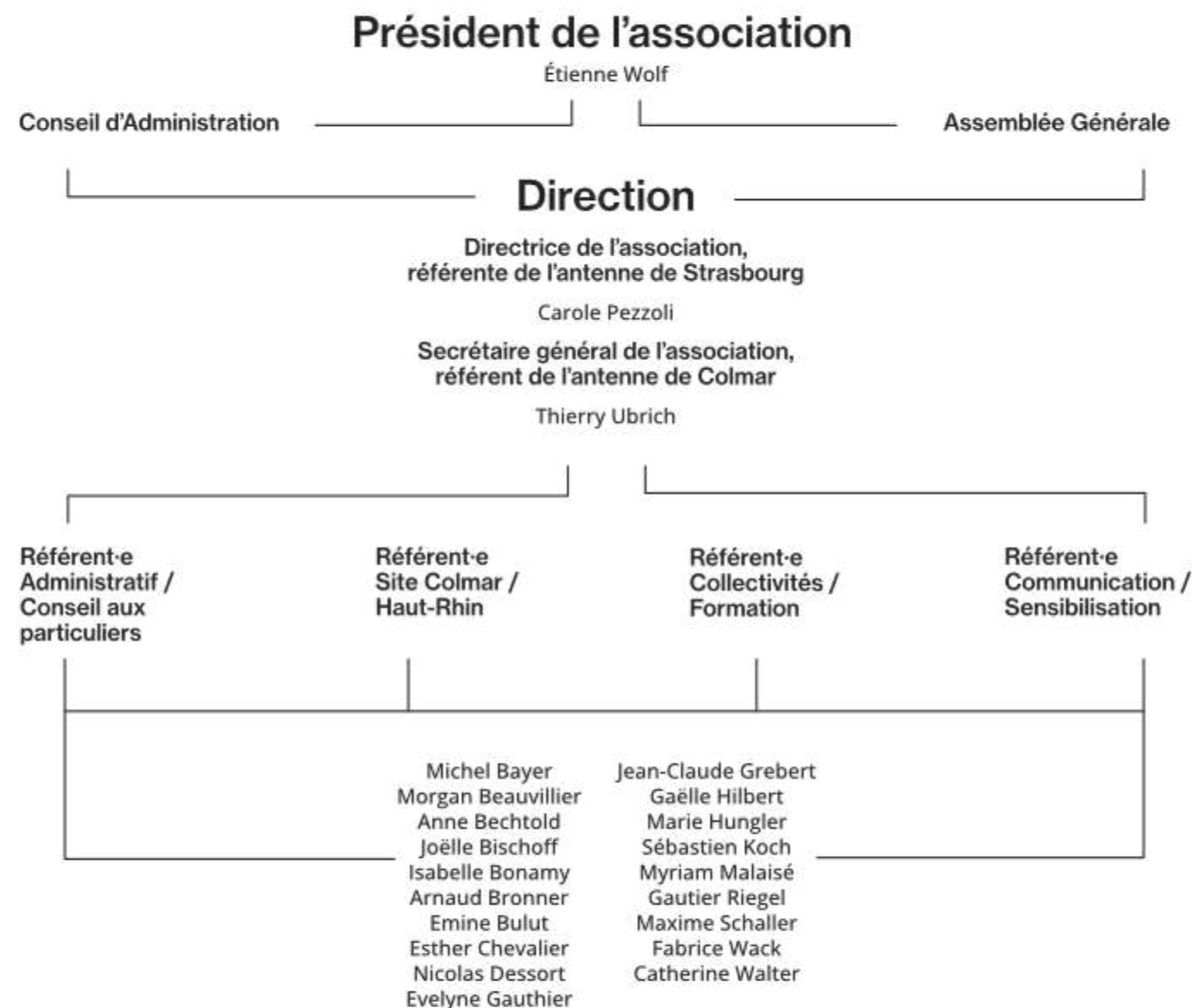
Représentant du personnel CAUE

M. Sébastien Koch, Architecte conseiller

Membres du bureau du CAUE

Président, M. Étienne Wolf
 Vice-Président, M. Pierre Bihl
 Trésorière, Mme Anne-Sophie Bouchoucha
 Secrétaire, M. Bertrand Fleck

L'équipe



L'outil de gestion CAUE'Pilote

CAUE'Pilote est un logiciel de gestion permettant d'enregistrer, de suivre et d'analyser l'activité d'un CAUE. L'outil a été créé spécifiquement pour les CAUE et s'adapte aux particularités fonctionnelles de chaque structure.

Le CAUE d'Alsace dispose des modules suivants :

- gestion des conseils aux collectivités (qui comprend le suivi des conventions et des factures),
- gestion des conseils aux particuliers,
- gestion des actions de sensibilisation (qui comprend le suivi des conventions et des factures),
- gestion des temps passés
- gestion des congés et absences,
- gestion des adhérents (qui comprend le suivi des cotisations),
- Annuaire.



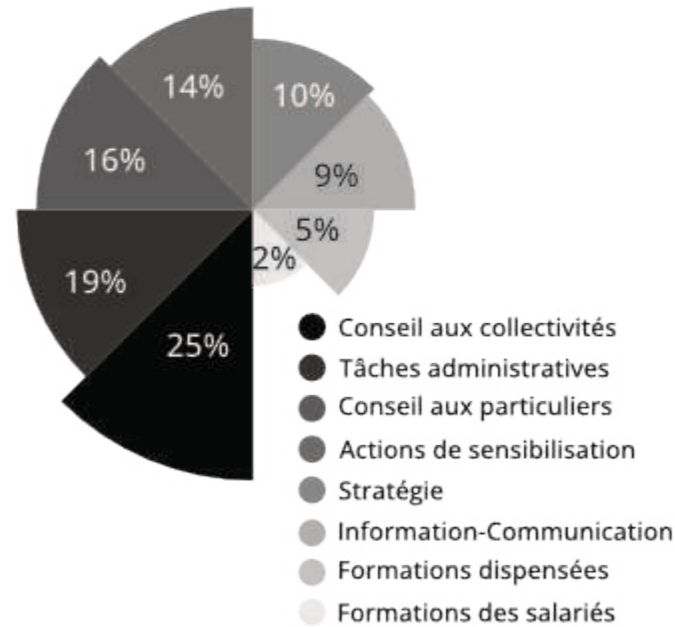
Le module de gestion des actions de sensibilisation a été déployé à la rentrée de septembre 2025.

À travers ces modules, CAUE'Pilote fournit les outils statistiques bien utiles pour l'édition du rapport d'activité, mais surtout indispensables à l'analyse de l'activité en temps réel, à la prise de décisions et d'orientations stratégiques.

L'année 2026 verra l'acquisition d'un module permettant aux particuliers de choisir leur créneau de rendez-vous pour un conseil, directement sur notre site internet, en toute autonomie.

Temps passés en 2025

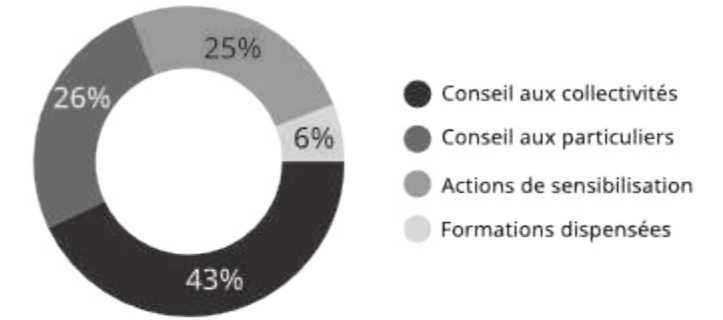
Les différentes activités	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Conseil aux collectivités	753	25
Tâches administratives	571	19
Conseil aux particuliers	471	16
Actions de sensibilisation	424	14
Stratégie	292	10
Information-Communication	279	9
Formations dispensées	139	5
Formation des salariés du CAUE	72	2



En 2025, le conseil aux collectivités a représenté 25% de l'activité globale du CAUE, le conseil aux particuliers 16%, les tâches administratives 19%.

Les grandes missions

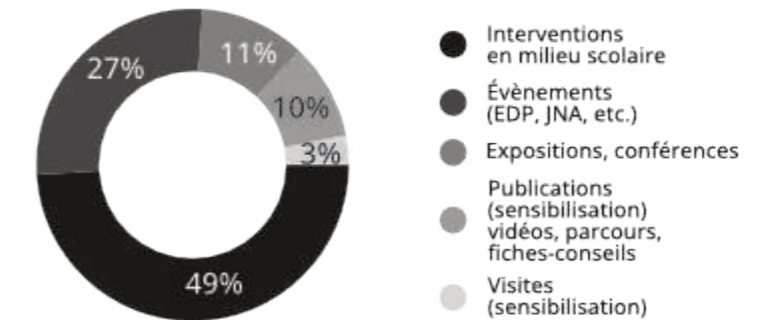
Les quatre grandes missions	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Conseil aux collectivités	753	42
Conseil aux particuliers	471	26
Actions de sensibilisation	424	24
Formations dispensées	139	5



À l'échelle des 4 grandes missions de service public du CAUE, le conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, les actions de sensibilisation et les formations dispensées représentent respectivement 42%, 26 %, 24 % et 5% en 2025 (contre 50%, 29%, 16% et 5% en 2024).

Actions de sensibilisation

Action de sensibilisation	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Intervention en milieu scolaire	134	32
Évènements (EDP, JNA, RDV aux jardins, etc.)	95	22
Exposition, conférence	85	20
Publications (sensibilisation) : vidéos, parcours, fiches-conseils	97	23
Visite (sensibilisation)	14	3

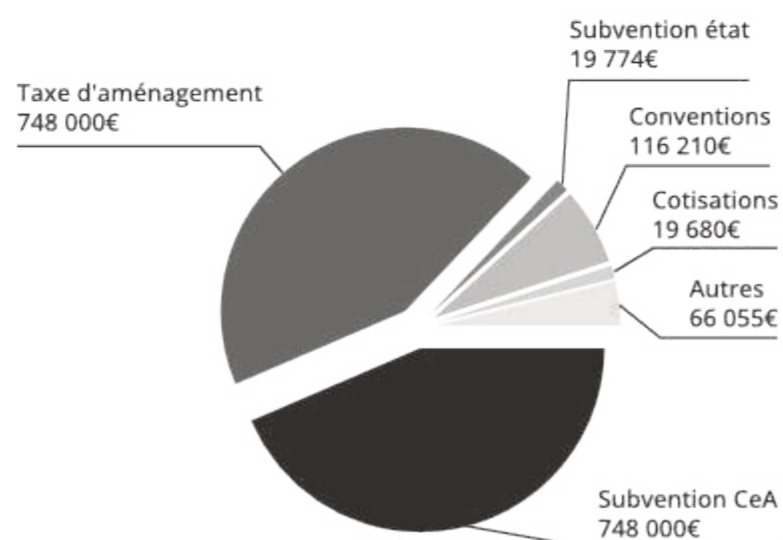


Le temps dédié aux expositions et conférences a plus que doublé (85 jours de travail en 2025 contre 31 jours en 2024) du fait de la conception de l'exposition « Habiter les paysages ordinaires ».

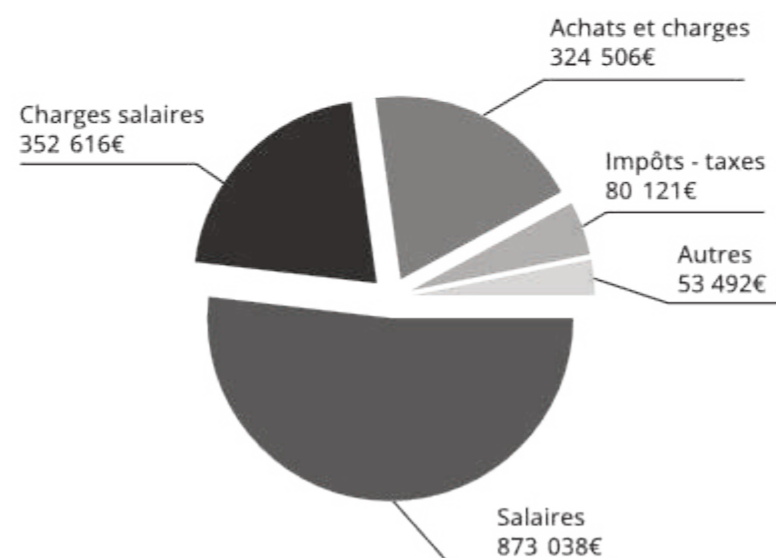
Le bilan comptable

Répartition du budget pour l'année 2025

Produits



Charges



Budget 2025 - Réel 2024

(En euros)	REEL 2024	BUDGET 2025 V2	PROJETÉ 2025	REEL 2025	Ecart R25-R24	Commentaires Réel 2025
Concours Publics CEA	1 490 000	1 440 000	1 451 000	1 496 000	6 000	Mobilisation de 45K€ n'étant pas dans le budget global de la CIA mais un versement complémentaire de fin d'année à été effectué
Subvention DRAC / ENSAS	15 000	10 000	22 000	19 000	4 000	Participation Risque RPS 17K€ pas conventionnée, correspond à 3 sub DRAC dont 2 de fin d'année répartie en 2026 pour 15K€
QP subventions investissement	9 194	10 000	1 500	774	-8 420	
Subventions		0				
Concours publics et subventions	1 514 194	1 460 000	1 474 500	1 515 774	1 580	
Cotisations membres	26 650	25 000	18 590	19 680	-6 970	
Contributions volontaires Collectivités et pdts access	160 475	170 000	124 270	116 210	-44 265	
Autres produits	35 520	10 000	36 732	29 315	-6 206	Rembt formation 10K€, interventions école 10K€, Mbe à Disposition personnel 7K€
Utilisation des fonds dédiés	0	4 320		4 320	4 320	
Transferts de charges-Reprises prov	10 000	10 000	4 890	32 420	22 420	dont 17K€ de reprise provision IFC et 5 K€ de reprise créances douteuses
Autres produits d'exploitation	232 645	219 320	184 392	201 945	-30 701	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 746 839	1 679 320	1 658 892	1 717 719	-29 121	
Prestations de services	12 668	10 396	5 286	7 882	-4 786	
Electricité	5 131	7 809	12 394	5 036	-95	
Carburants	7 943	6 356	7 762	6 997	-946	
Petit équipement	1 997	2 068	5 261	4 852	2 855	
Fournitures administratives	6 928	3 865	3 070	3 078	-3 849	
Locations véhicules et autres	30 666	26 709	21 380	21 687	-8 979	VELOC ALARME 400
Location immobilière	59 980	66 076	60 824	73 673	13 694	La hausse provient de la refacturation des charges locatives de ADIL 68 pour 2024 (6,5K€ non provisionné + 2025 7K€ obtenu en décembre 2023)
Location copieur/logiciels/parcus/telesurv	30 551	12 000	22 707	20 049	-10 501	
Charges locatives	11 009	16 000	3 466	-2 189	-13 189	la baisse est liée aux effets des soldes charges locatives
Entretien et réparations	4 819	6 880	6 030		-4 819	
Entretien mat roulant	2 845	2 866	79	-390	-3 234	
Nettoyage locaux	12 167	12 754	9 819	12 305	139	
Maintenance ascenseur	3 075	3 142	2 371	1 845	-1 231	
Maintenance informatique et incendie	18 404	13 072	16 468	17 214	-1 190	
Primes d'assurances	13 901	15 100	12 044	15 132	1 232	
Documentation, séminaires	1 356	7 337	8 293	2 502	1 146	
Personnel extérieur à l'entreprise	0	0	0	0	0	
Honoraires comptables / juridiques/frais actes	45 014	38 887	48 930	59 254	14 239	dont 29K€ Coesio RPS
Honoraires Architectes	50 764	11 430	5 956	8 608	-42 156	Fonction interne dans l'oupe salariale
Publicité, publications	20 782	3 000	15 930	13 530	-7 252	
Frais actes et contentieux	0	0	731	0	0	
Cadeaux	156	644	122	535	379	
Déplacements	11 249	7 872	10 226	17 379	6 130	
Missions, réceptions	6 155	7 300	4 818	4 390	-1 765	
Frais postaux	824	665	1 002	980	156	
Frais téléphonie	11 669	10 000	10 573	10 287	-1 382	
Services bancaires	2 036	2 189	3 689	3 107	1 071	
Cotisations, dons...	16 924	19 054	17 563	16 762	-163	
Université été CAUE Jul 23		0				
Total Autres achats et charges externes	389 013	392 939	316 277	324 506	-64 507	
Impôts et taxes (dont taxe sur salaires)	73 404	86 555	78 647	80 121	6 717	
Salaires et traitements	803 836	885 579	869 742	873 038	69 202	Hausse de +2% déduite en CA 1/1/24 appliquée au 1/1/25 + FTP rdt +1,18 (15,58 en 2025 contre 14,5 rdt 2024)
Charges sociales	318 144	329 362	349 185	352 616	34 472	
Impact passage BETIG		10 000	0	0	0	
Formation	0	10 000	16 896	21 685	21 685	
Dotation amortis exploitation immos	23 059	31 252	6 554	7 109	-15 950	
Dotations prov actifs circulants ou PRC ou fds dédiés	93 427	0	0	15 000	-78 427	15 K€ fonds dédiés sub DRAC reçus fin déc25
Autres charges (redevances licences)	7 215	8 462	5 176	9 698	2 484	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 708 098	1 694 149	1 642 481	1 683 773	-24 325	
Résultat d'exploitation	38 741	-14 829	16 411	33 946	-4 796	
VNC des immobilisations hors usage						
Résultat financier	36 162	16 000	9 306	13 241	-22 921	Taux intérêts sur les placements baissent en 2025 et p.m. double année en 2024
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	
Impôt sur les pers morales but non lucratif	-9 434	-3 640	0	-3 259	6 175	
Résultat	65 469	-2 869	25 717	43 928	-21 542	

PROJET STRATÉGIQUE 2024-2027

Créer ensemble des territoires vivants et durables.
Éveiller, accompagner, transmettre.

Vision

Favoriser un aménagement du territoire alsacien harmonieux pour les habitants, accueillant et durable, tout en respectant les spécificités culturelles et paysagères de la région.

Orientations stratégiques

Axe 01 La transition environnementale et résilience territoriale

Objectif

Accélérer la transition écologique en intégrant des solutions bas-carbone et des approches écoresponsables dans les projets d'aménagement.

Actions

- Accompagnement des porteurs de projets résilients face au changement climatique.
- Promotion des matériaux biosourcés et des techniques de construction durable.
- Appui aux collectivités dans la gestion de l'artificialisation des sols et la valorisation des espaces naturels.
- Valorisation des ressources locales existantes.

Axe 02 La valorisation du patrimoine local

Objectif

Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager alsacien tout en favorisant une modernité respectueuse.

Actions

- Soutien aux communes pour intégrer le patrimoine dans leurs projets d'urbanisme.
- Éveiller aux qualités environnementales du patrimoine.
- Partager une culture commune.

Axe 03 La sensibilisation et la formation

Objectif

Éveiller et former les publics sur les enjeux d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Actions

- Créer des ateliers pédagogiques sur l'urbanisme durable.
- Renforcer les partenariats avec les universités et le réseau d'ingénierie territorial.
- Sensibiliser aux défis du changement climatique, à la préservation du patrimoine et à l'aménagement durable.
- Renforcer les compétences des élus pour intégrer les enjeux d'architecture, d'urbanisme et d'environnement dans leurs décisions locales.
- Favoriser une meilleure acceptation des projets locaux grâce à une communication éclairée.
- Identifier les enjeux de transition écologique et de valorisation patrimoniale.

Axe 04 L'approche participative et inclusive

Objectif

Encourager la participation citoyenne et intégrer les diversités dans les processus de conception.

Actions

- Encourager la concertation en amont des projets pour les rendre plus inclusifs et attractifs.
- Inclusion des publics vulnérables dans les démarches d'aménagement (personnes âgées, personnes en situation de handicap).
- Campagne de sensibilisation sur l'importance de la qualité architecturale.

Axe 05 Le renforcement de l'expertise et des partenariats

Objectif

Développer les compétences internes et multiplier les collaborations.

Actions

- Mise en réseau avec d'autres CAUE et acteurs pour partager les bonnes pratiques.
- Investissement dans des outils numériques pour l'analyse urbaine (SIG).
- Renforcement des équipes techniques pour accompagner les projets complexes.

Axe 06 L'activation du lieu d'accueil des publics

Rôle stratégique du lieu d'exposition

- Un espace de référence pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement en lien avec les partenaires de l'immeuble.
- Un laboratoire culturel et pédagogique.
- Un point de départ pour une itinérance régionale.

Objectifs

- Faire connaître le lieu comme un repère culturel régional et mobiliser les publics sur ses thématiques.
- Renforcer la compréhension des enjeux architecturaux et environnementaux auprès des citoyens.
- Créer des synergies avec des acteurs culturels et éducatifs pour des collaborations enrichissantes.
- Ce lieu peut devenir un levier majeur pour renforcer l'ancrage régional du CAUE et illustrer concrètement ses missions.

Axe 01 Axe 02 Axe 03

Axe 04 Axe 05 Axe 06

Retrouvez ces pastilles tout au long de ce bilan. Elles permettent d'identifier la relation de chaque exemple avec le projet stratégique.

CONSEILLER



58
dossiers
de conseils
aux collectivités

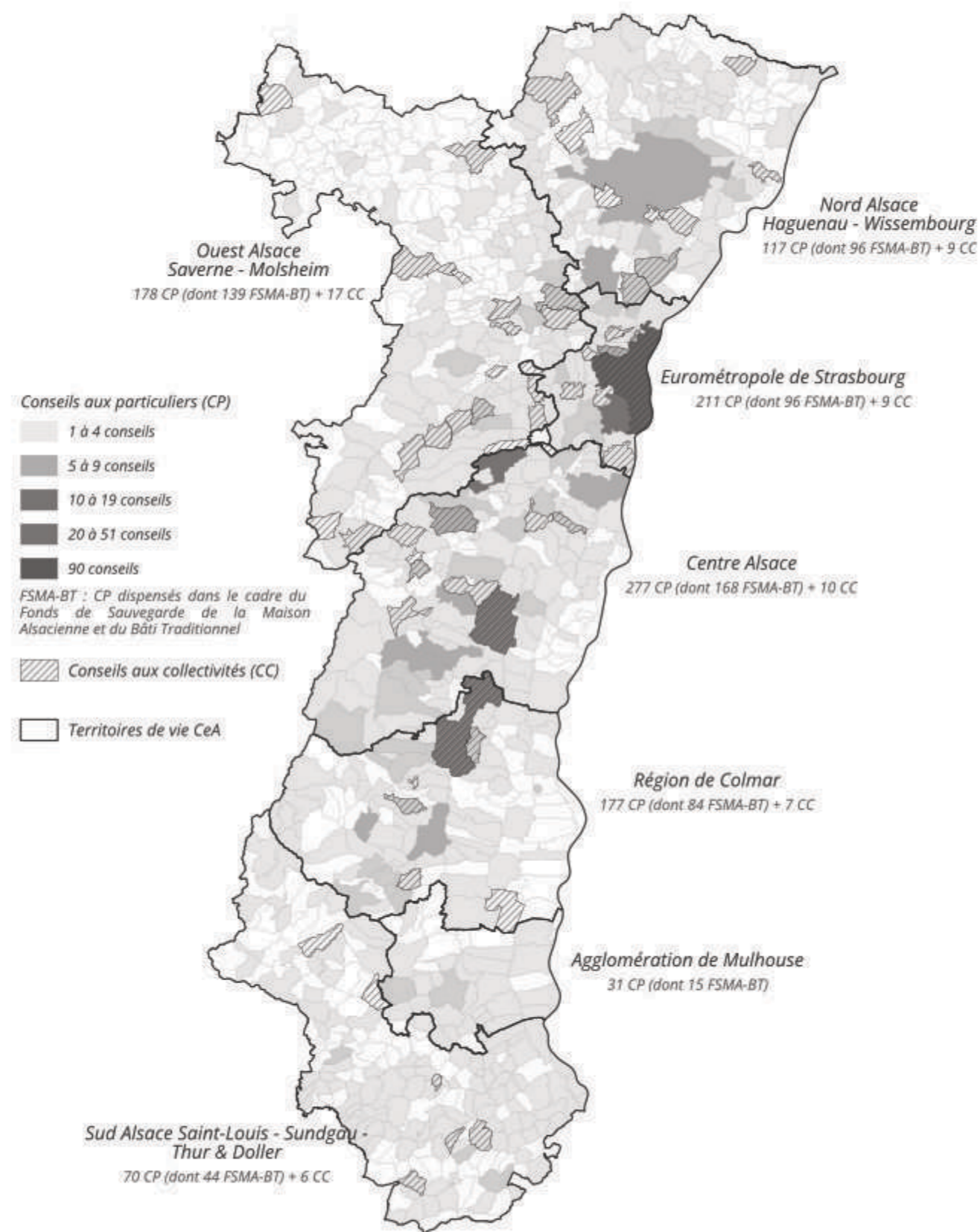


1082
conseils aux
particuliers



650
dossiers
de conseils
sur le bâti
ancien

Répartition des conseils CAUE en 2025 au sein des 7 territoires de vie de la CeA



Les collectivités



58
dossiers de conseil et accompagnement aux collectivités



116 210 €
de recettes conventions

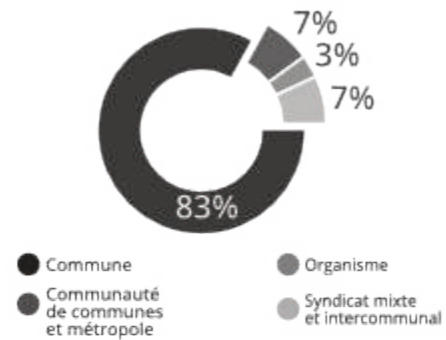
86
en 2024

48
conseils sous convention

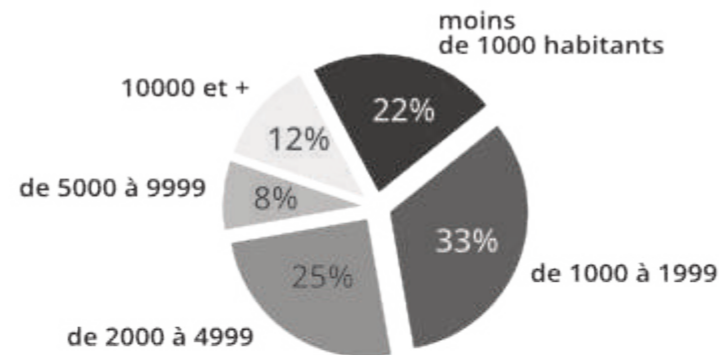
5
appuis et conseils au service urbanisme ou patrimoine d'une commune (sous convention)

5
conseils-commune non conventionnés (gratuits)

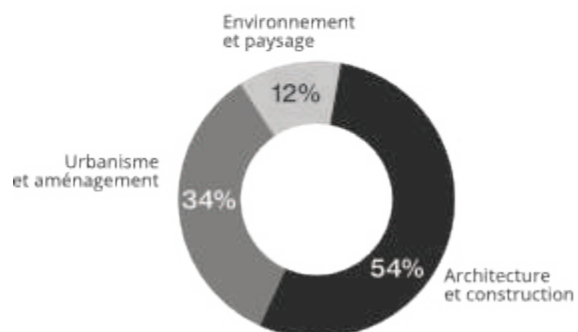
Type de bénéficiaires (sur 58 bénéficiaires)



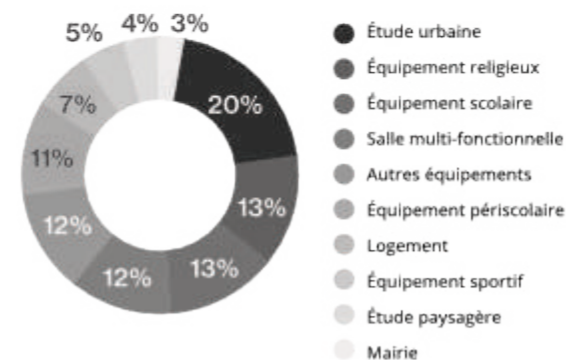
Typologie des communes bénéficiaires



Les domaines concernés



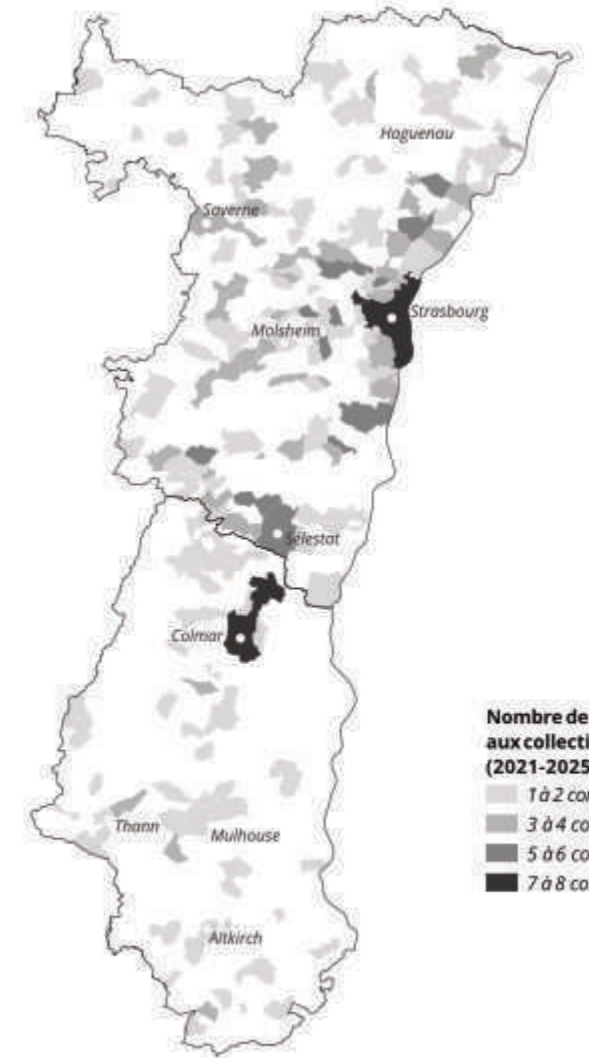
Thèmes prédominants des études



Carte de la répartition des conseils aux collectivités 2025



Carte de la répartition des conseils aux collectivités 2021 > 2025



Exemples de conseil aux collectivités

Axe 01

« Construire pour demain »

Fabrice Wack, chargé de mission en architecture



Visite de chantier du Groupe scolaire à Rountzenheim-Auenheim par M Philippe Gunther Architecte, agence DWPA @CAUE-Alsace

Le CAUE accompagne les collectivités dès les prémices de leurs projets ce qui permet de définir des objectifs environnementaux clairs et exigeants. Son approche globale et transversale vise à intégrer les enjeux de transition écologique tout en garantissant la qualité architecturale et paysagère des opérations. L'anticipation et l'expérimentation constituent des principes structurants de cette méthode de conseil.

L'appropriation précoce des enjeux environnementaux et bas-carbone permet aux collectivités de conduire une transition écologique progressive et maîtrisée, renforçant la résilience des territoires. La réalisation d'équipements durables, compatibles avec les évolutions réglementaires à venir, notamment la RE2028, assure également une gestion efficiente et responsable des fonds publics.

Cet accompagnement a permis la concrétisation de projets de référence, comme le groupe scolaire d'Auenheim-Rountzenheim en bois, terre et paille, la restructuration de la mairie de Weyersheim, ou encore la mairie de Scharrachbergheim-Irmstett intégrant des matériaux issus de filières locales.

D'autres projets sont en cours à Weyersheim, Osthoffen, Plobsheim et Kuttolsheim, illustrant l'engagement durable du CAUE auprès des collectivités.

Axe 01

Quartiers de demain, consultation internationale Plaine Pasteur, Colmar

Carole Pezzoli, directrice



Discussion autour d'une proposition de projet ©CAUE-Alsace

Groupement d'intérêt public « L'Europe des projets » architecturaux et urbains de mai à décembre 2025.

Le CAUE d'Alsace a été appelé en tant qu'expert dans le cadre de ce dialogue compétitif.

À l'initiative du Président de la République, la consultation internationale « Quartiers de demain » vise à mobiliser l'excellence architecturale, urbaine et paysagère pour construire le futur des quartiers de la politique de la ville. La consultation poursuit trois principaux objectifs : réaliser des projets démonstrateurs de la transition socio-écologique dans les quartiers, renouveler les modes de faire par l'expérimentation et la participation citoyenne et valoriser l'héritage des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À Colmar, le quartier Europe-Schweitzer avec la Plaine Pasteur a été sélectionné parmi les 10 sites nationaux. Les agences L'Anton et associés, OJAO et BASE ont été sélectionnées. Le lauréat représenté par l'équipe BASE a été dévoilé le 2 décembre à Paris.

Axe 05

Outil logement vacant à destination des collectivités (RITA)

Evelyne Gauthier, architecte conseillère



Les enjeux autour des logements vacants ©Eurométropole de Starsbourg - Annah

Un atelier d'intelligence collective (dit « Sprint ») organisé par la CeA (pour le Réseau d'ingénierie d'Alsace RITA) a permis de créer un outil d'information sur le logement vacant à destination des collectivités en 2 jours, avec restitution-retours sur un panel d'élus le 3e jour.

Axe 01

Valorisation d'une dent creuse en îlot de fraîcheur à Saverne

Sébastien Koch, architecte conseiller - Marie Hungler, paysagiste conseillère



Le site juste après la déconstruction en urgence de l'ancien Hotel de la Charrue (mai 2025)

Au printemps 2025, un arrêté de péril oblige la commune à engager en urgence la déconstruction de l'Hôtel-restaurant de la Charrue, un bâtiment d'angle du XVIIe siècle largement remanié, avec un oriel inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

Ce terrain réduit (450 m²), en milieu urbain dense, exposé aux nuisances d'un carrefour majeur parcouru par 16 000 véhicules / jour, nécessite le renfort structurel des pignons voisins, et dissuade tout investisseur.



Le projet retenu / Atelier E+M
Extraits des prestations remises lors de la mise en concurrence des candidats.

De ces contraintes est née l'opportunité d'aménager un espace public paysager, dont la masse végétale pourra offrir différentes aménités :

- une terrasse pour la boulangerie voisine abritée du bruit, une ouverture et un espace d'attente pour le cinéma en cœur d'îlot ;
- un habillage des pignons ;
- une nouvelle expression de cette entrée de ville ;
- la création d'un îlot de fraîcheur avec un volume d'infiltration conséquent logé sous une mini-forêt urbaine.

Le projet s'inscrit dans une stratégie d'étirement de la dynamique de l'axe central de Saverne par un traitement qualitatif des espaces publics, offrant un lieu de rencontre apaisé et de proximité, préfigurant la réflexion à venir sur la place Saint-Nicolas juste à l'Est.

Coût des travaux : 170 000 € HT à réviser, MAPA avec prestations 2025 - lauréat Atelier E+M

Axe 01

Ville de Colmar - Aménagement du secteur Niklausbrunn Weg

Arnaud Bronner, architecte conseiller - Gaëlle Hilbert, architecte conseillère



Visite de site ZAC, des Rives Bohrie @CAUE-Alsace

Comment concilier développement urbain, préservation des paysages et des écosystèmes, attentes des riverains et contraintes environnementales strictes ?

Pour répondre à ces enjeux, le CAUE accompagne la Ville de Colmar. Les différents acteurs des projets, encadrés par les orientations du PLU, ont été invités à collaborer étroitement.

Leur mission : élaborer une proposition urbaine, paysagère et environnementale cohérente.

En 2025, un diagnostic environnemental a été mené et des premières réflexions ont été définies, puis présentées à la collectivité.

Axe 03

Eurométropole de Strasbourg - Conseil au service Police du Bâtiment

Arnaud Bronner, architecte conseiller



© CAUE-Alsace

L'architecte conseiller du CAUE accompagne les collectivités, et plus particulièrement les instructeurs, dans l'évaluation des projets qui leur sont soumis.

Son intervention repose sur trois axes principaux :

- L'analyse du contexte pour en dégager les spécificités,
- L'identification des enjeux urbains et paysagers liés au territoire,
- L'évaluation de la réponse apportée par le projet, afin d'en mesurer la pertinence.

Cette démarche permet non seulement de diffuser une culture commune du bâti, mais aussi d'instaurer une méthode de travail collaborative entre les acteurs impliqués.

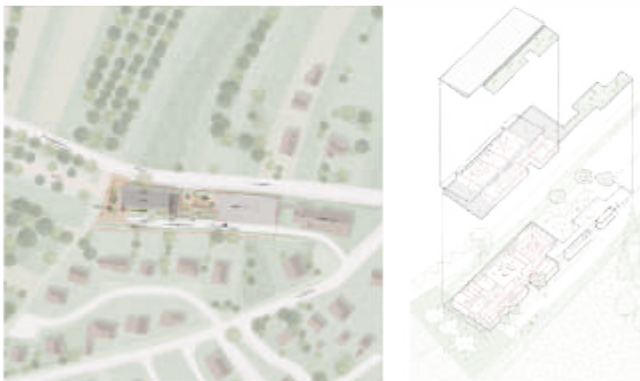
Lorsque cela est pertinent et souhaité, le conseiller facilite également les échanges entre la collectivité et le porteur de projet.

L'objectif ? Faire évoluer le projet pour qu'il serve au mieux les intérêts de tous : ceux de la collectivité, mais aussi ceux du demandeur.

Axe 01

Création d'une école supra-communale à Neuve-Eglise

Arnaud Bronner, architecte conseiller



Extrait de planche de concours - Richter & associés

Le Sivu des Écoles du Giessen pilote un projet de regroupement des classes actuellement dispersées dans plusieurs villages. Une nouvelle école sera construite à proximité du périscolaire déjà présent à Neuve-Église.

Accompagné par le CAUE, le projet vise à définir précisément les besoins des collectivités, ainsi que les enjeux urbains et paysagers liés au site d'implantation.

Face à des contraintes fortes — un terrain en pente et de taille réduite, une baisse des effectifs scolaires et une hausse des coûts de construction — le programme a été revu à la baisse.

L'école comptera ainsi trois salles de classe unique, destinées à accueillir les élèves de la maternelle au CM2. Elle partagera ses accès, ses locaux techniques et sa cour de récréation avec le périscolaire mitoyen.

Ce projet représente aussi une opportunité : celle de requalifier l'entrée du village, en cohérence avec les nouveaux aménagements.

Le concours d'architecture a été remporté par l'équipe de maîtrise d'œuvre Richter & associés, architectes mandataires.

Axe 01

Projet de réflexion sur le devenir de la salle des fêtes de Grendelbruch

Michel Bayer, architecte conseiller



Plan Masse pour étude d'une nouvelle salle

La commune de Grendelbruch a sollicité l'accompagnement du CAUE pour une réflexion sur le devenir de sa salle des fêtes. Les élus souhaitaient dans un premier temps vérifier la possibilité de créer un nouvel équipement sur un premier site. Les fortes contraintes topographiques du lieu ont amené l'équipe communale à vouloir tester un second site plus adapté à accueillir une salle festive dans de bonnes conditions. Mais des contraintes techniques n'ont finalement pas permis de le retenir. Il a alors été décidé d'étudier les possibilités opérationnelles d'étendre la salle existante. Plusieurs variantes ont conclu à l'incapacité pour la commune de financer cette approche.

Une dernière solution a été étudiée et finalement retenue avec une transformation lourde de la salle existante. Plus conforme en termes de budget et avec une réduction des surfaces utiles consentie par les élus, ce projet a été validé par le conseil municipal. L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue est en phase d'étude préliminaire.

Les particuliers



1082
conseils aux particuliers

↙
1404
en 2024

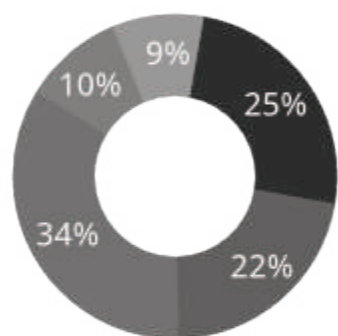
650

dans le cadre du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel (FSMA-BT)

432

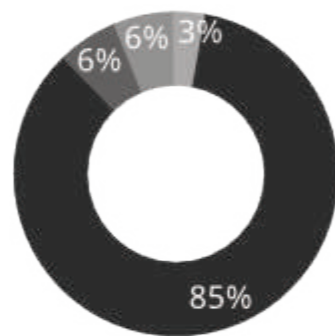
conseils pour tout type de projet

Type de conseil



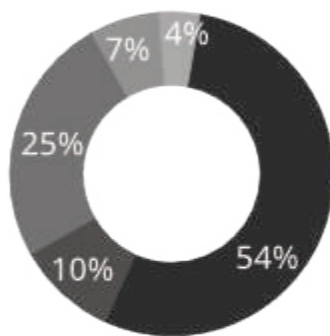
- Conseil sur le terrain
- Conseil au CAUE
- Conseil par téléphone
- Conseil par mail
- Conseil en commune ou salon

Type de projet



- Logement individuel
- Logement collectif
- Autre (garage, grange, etc.)
- Immeuble (copropriété)

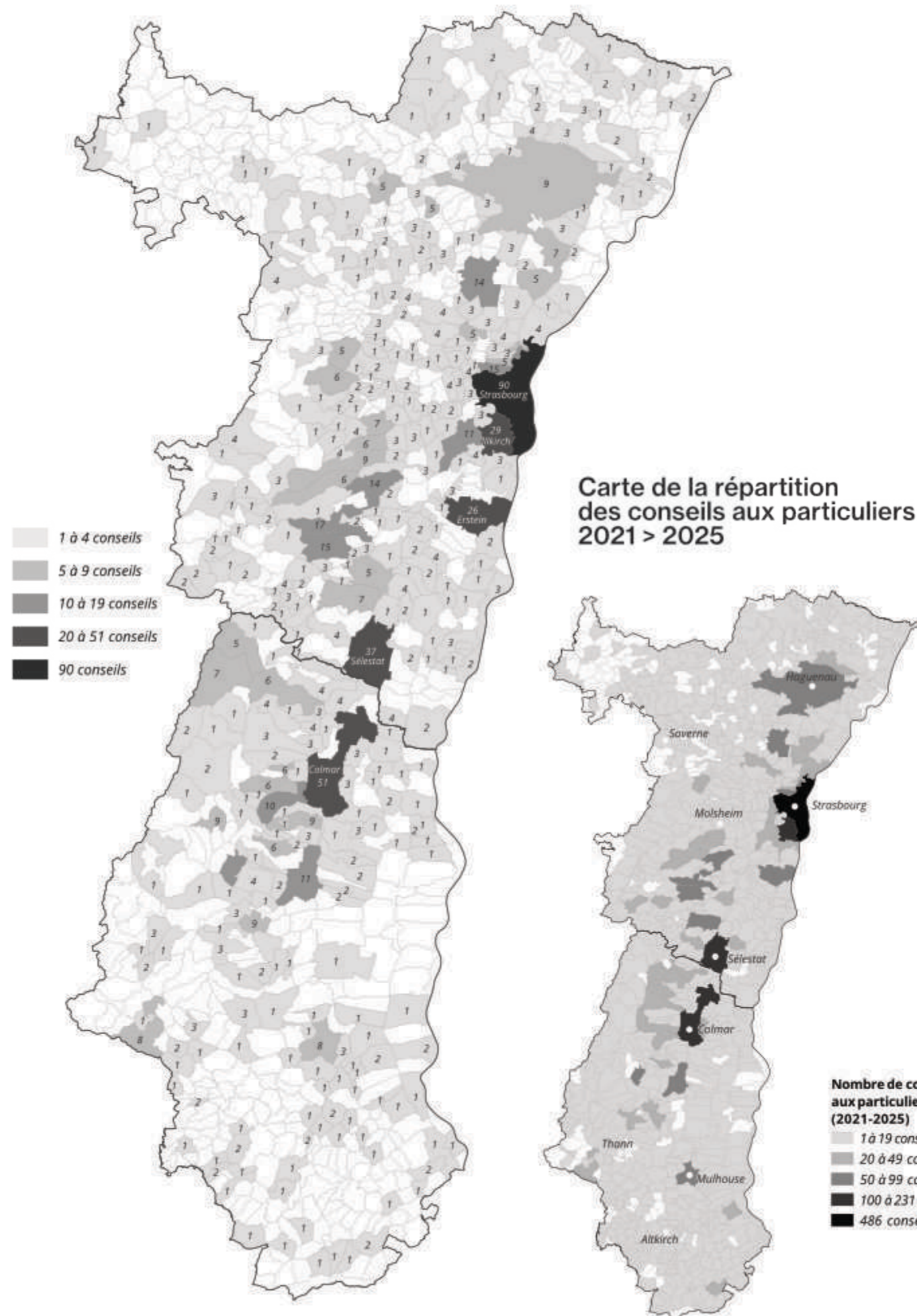
Type de travaux



- Rénovation et/ou modification de l'aspect extérieur
- Restructuration et/ou extension
- Restauration et/ou entretien
- Neuf
- Reconversion de bâtiment

N.B. : Un conseil peut être concerné par plusieurs types de travaux.

Carte de la répartition des conseils aux particuliers par commune en 2025





Correction thermique terre paille roseau - Mackenheim ©CAUE-Alsace



Murs chauffants sur chaux chanvre - Erstein ©CAUE-Alsace



Isolation comble perdu ©CAUE-Alsace



Isolation intérieure paille ©CAUE-Alsace

L'évolution des demandes pour le conseil aux particuliers

Le service de conseil aux particuliers propose un accompagnement personnalisé fondé sur une écoute attentive et une expertise pluridisciplinaire portant sur l'ensemble des dimensions du projet d'habitat : budget, environnement, cadre réglementaire, démarches administratives, usages et qualité architecturale. Il vise à orienter les usagers vers des choix éclairés, adaptés à leurs besoins et aux contraintes de leur situation, tout en promouvant une approche qualitative et durable de l'acte de construire, de rénover ou d'habiter.

Apprécié pour la neutralité et la pertinence de ses recommandations, ce service permet aux porteurs de projet d'acquiescer une vision globale et structurée de leur démarche. Il ne se substitue pas aux missions d'un maître d'œuvre ou d'un concepteur, mais intervient en amont comme un outil d'aide à la décision, de clarification des enjeux et de sensibilisation aux bonnes pratiques.

Par ailleurs, le conseiller joue un rôle d'observateur des évolutions sociétales qui influencent les modes d'habiter, notamment le vieillissement de la population, la volonté de maintien à domicile, ainsi que la tension croissante sur le marché du logement. Ces mutations appellent une adaptation des formes d'habitat, tant en termes d'accessibilité (logements de plain-pied, rez-de-chaussée, évolutivité) que de nouvelles modalités d'occupation.

Dans ce contexte, le développement de l'habitat partagé et intergénérationnel apparaît comme une réponse pertinente à la pénurie de logements, tout en favorisant la solidarité, le lien social et l'optimisation des espaces existants. Le service de conseil contribue à faire émerger ces solutions, en informant les usagers sur leurs principes, leurs cadres juridiques et leurs potentialités.

Il est à noter que, parallèlement aux évolutions sociétales, sous l'effet des restrictions d'ouvertures à l'urbanisation en réponse aux enjeux environnementaux, et pour partie au coût de la construction, le nombre de conseils relatifs aux réhabilitations, transformations, changements d'usage, rénovations et extensions constituent depuis quelques temps la majorité des demandes.

L'investissement sur le déjà-là se développe, ce qui, pour une part, permet de redonner vie à du bâti ou d'en prolonger l'usage, et d'autre part, oblige à requestionner des habitudes d'aménagement en matière de gestion de proximité, de déplacement, d'organisation du logement et autres espaces de services.

Ainsi, le service de conseil aux particuliers constitue un levier essentiel pour l'accompagnement des projets d'habitat, tout en jouant un rôle d'analyse et de veille sur les évolutions des besoins, des usages et des formes de logement.

Le bâti ancien



846
en 2024

650

conseils aux particuliers sur le bâti ancien en vue d'une subvention

6

conseils aux collectivités sur le devenir du bâti ancien

459

conseils donnés dans le cadre du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel (FSMA-BT) dans le Bas-Rhin

191

conseils donnés dans le cadre du FSMA-BT dans le Haut-Rhin

Parmi les 650 dossiers FSMA-BT en 2025, 443 dossiers sont inscrits dans une commune et/ou intercommunalité adhérente au dispositif.

584

communes adhérentes FSMA-BT dont 515 via l'adhésion de l'EPCI

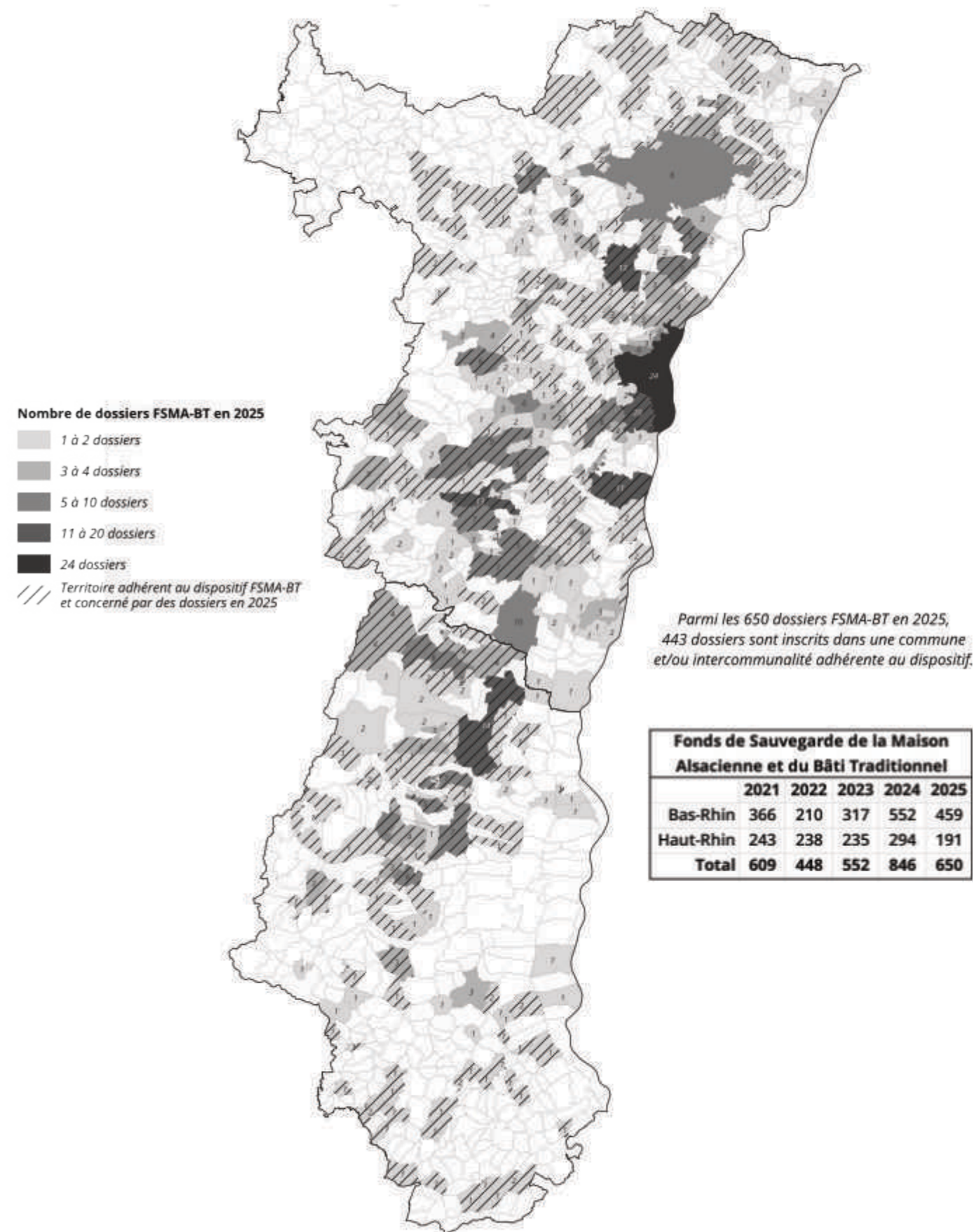
69

communes adhérentes FSMA-BT individuellement

21

EPCI adhérents FSMA-BT

Conseils dispensés par le CAUE d'Alsace dans le cadre du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel (FSMA-BT)





Hoerd, réhabilitation d'une grange en café-bruch (café crème)
©CAUE-Alsace



Restructuration de la mairie et création d'un espace public - Wigotheim
- Réalisation Matthieu Buisson architecte ©CAUE-Alsace



Eckwersheim, réhabilitation d'une dépendance agricole en logement
par un particulier ©CAUE-Alsace



Ergersheim, Lang - St André architectes, réhabilitation
d'une chapelle en salle communale ©CAUE-Alsace

Le patrimoine

Le patrimoine vernaculaire constitue une ressource précieuse pour comprendre et valoriser nos territoires. Modeste par nature – maisons ordinaires, dépendances, murs, ateliers – il témoigne de savoir-faire adaptés aux matériaux locaux et aux conditions de vie d'autrefois. Loin des monuments prestigieux, ce patrimoine du quotidien révèle une intelligence constructive fondée sur l'économie des moyens, la fonctionnalité et l'ancrage dans l'environnement.

Sa réhabilitation représente un enjeu majeur. Le bâti vernaculaire offre souvent une base solide pour accueillir de nouveaux usages, tout en permettant une démarche plus durable que la démolition-reconstruction. Restaurer ces structures, c'est activer des techniques traditionnelles tout en les combinant avec des solutions contemporaines pour améliorer le confort et la performance énergétique. La réhabilitation devient alors un levier pour expérimenter des modes d'habiter plus sobres, plus respectueux des ressources, mais aussi plus en continuité avec l'histoire locale.

Cependant, il est essentiel de rappeler que le patrimoine, même vernaculaire, n'est pas un objet identitaire. Il ne doit pas être instrumentalisé pour figer une vision exclusive du territoire ou pour fabriquer un récit homogène du passé. Les formes bâties que l'on croit typiques sont en réalité le produit d'échanges, d'adaptations et de circulations : elles témoignent davantage d'une histoire partagée que d'une identité figée.

Considérer le patrimoine comme une ressource plutôt que comme un symbole permet de le réhabiliter sans l'idéaliser, et de l'inscrire dans un projet d'avenir ouvert, durable et collectif.

L'intérêt du patrimoine vernaculaire et ses capacités de réhabilitation

Le patrimoine vernaculaire occupe une place essentielle dans nos territoires. Issu de savoir-faire locaux et de matériaux disponibles à proximité, il témoigne d'une manière d'habiter et d'interagir avec l'environnement qui s'est construite au fil du temps. Loin des grands monuments, il concerne les maisons ordinaires, les granges, les murets, les chemins, les ateliers : autant d'éléments modestes qui donnent une cohérence au paysage et participent à la qualité du cadre de vie.

L'intérêt majeur du patrimoine vernaculaire réside dans sa dimension écologique et durable. Conçu avec des ressources locales et adapté aux climats régionaux, il constitue une base solide pour des projets de réhabilitation exemplaires. Ainsi, la réhabilitation du bâti vernaculaire offre une alternative vertueuse à la démolition-reconstruction, limitant l'empreinte carbone tout en valorisant des matériaux qui ont déjà fait leurs preuves.

Mais au-delà de ces aspects techniques, la réhabilitation permet aussi de réactiver des usages. Restaurer un bâtiment ancien n'implique pas de figer son apparence ou sa fonction : il s'agit au contraire de l'adapter aux besoins actuels, de le rendre habitable, praticable et vivant. Le patrimoine vernaculaire devient alors un support pour imaginer de nouveaux modes d'habiter, de travailler ou de partager l'espace, tout en respectant l'intelligence constructive héritée du passé.

Compte tenu des évolutions qui émergent en Alsace, il est essentiel de rappeler que le patrimoine — y compris le patrimoine vernaculaire — n'est pas un objet arrêté à une identité. Il ne peut pas être instrumentalisé pour figer une vision unique ou exclusive du territoire. Le patrimoine est le résultat d'échanges, d'emprunts, d'adaptations successives. Les formes bâties que l'on croit « traditionnelles » sont en réalité le produit d'une histoire faite de circulations, d'innovations et d'influences multiples. Le considérer comme un marqueur d'une identité figée reviendrait à nier cette dynamique.

Le patrimoine vernaculaire mérite donc d'être appréhendé comme une ressource commune, non comme un symbole ou un totem. Sa valeur réside dans sa capacité à raconter des pratiques quotidiennes, à structurer le paysage et à offrir des pistes pour une architecture contemporaine plus sobre et plus respectueuse. En le réhabilitant, nous choisissons non pas de nous refermer sur un passé mythifié, mais d'affirmer que les héritages du territoire peuvent nourrir un autre récit de l'avenir.

Exemples de conseil sur le bâti ancien

Axe 02

Retour l'expérience : sauvetage d'une maison familiale autoconstruite et matériaux biosourcés à Kertzfeld

Evelyne Gauthier, architecte conseillère



Maison avant travaux ©CAUE-Alsace



Maison après travaux ©CAUE-Alsace

En 2021, le CAUE a conseillé au démarrage d'une réflexion sur la rénovation pertinente d'une maison vide en attente d'une restauration adaptée grâce à l'investissement d'une famille (père et fils) pour comprendre l'histoire constructive et la manière d'apporter un nouveau confort d'été et d'hiver tout en respectant le fonctionnement d'origine de ce bâti datant du 18e siècle.

Après les travaux de dépose des plâtres intérieurs et miroirs maçonnés afin de mieux définir l'ampleur des travaux à réaliser sur les colombages en bois, il a été décidé de réaliser avec des entreprises la réfection complète de la charpente, l'isolation du toit en laine de bois compressée, avec remplacement des tuiles « Bieberschwanz » par des tuiles plates neuves en respectant les détails de finition. Les palançons et torchis entre les pans de bois sont remplacés par des briques en chaux-chanvre. Cette isolation a priori insuffisante est complétée par une finition en chaux-chanvre projeté qui pourra recevoir directement une finition décorative.

Des fenêtres en bois double vitrage et des volets battants en bois neufs remontent les anciennes menuiseries à l'identique.

Du fait des difficultés à trouver des entreprises pour réaliser un crépis extérieur à la chaux, ces travaux ont été réalisés en autoconstruction qui se poursuivra pour les travaux intérieurs.

Axe 03

Fiches de conseils thématiques du bâti ancien

Evelyne Gauthier, architecte conseillère



FICHE CONSEILS

Mettre en valeur le bâti ancien

Vous souhaitez intervenir sur l'enveloppe extérieure de votre maison (toit, façades, abords et clôtures) ? Pour sa réussite, votre projet doit s'adapter à l'architecture originale tout en la faisant évoluer au gré des usages, subtilement sans dénaturer son équilibre général et particulier.

> ENTRETIEN SON BIEN POUR QU'IL VIEUILLE BIEN

L'entretien d'une maison est à l'origine durable et son état technique et esthétique, l'œuvre de l'homme et de la nature de votre bien immobilier.

Après de longues années d'habitation, la maison subit le vieillissement naturel des matériaux. Un aspect des matériaux se dégrade progressivement, nécessite des travaux de réparation ou de remplacement ponctuels mais précoces et réguliers.

Les travaux de réparation sont essentiels à la préservation durable de votre bien.

> METTRE EN VALEUR L'ARCHITECTURE DU QUOTIDIEN

Les plus belles opérations d'entretien sont celles qui maintiennent et renforcent les qualités de l'habitat.

Respectez les parties qui déterminent le « style » du bâtiment (un toit sans percement, un socle, une loggia, des menuiseries sous le toit, des encadrements...), les matériaux et leur traitement. Le projet et sa réalisation doivent préserver l'esprit du lieu et maintenir la présence des éléments d'origine.

Il n'est pas toujours évident d'appréhender sans dénaturer le style historique ou de les réhabiliter « à la mesure » et d'assurer des « études de matériaux » non maîtrisées qui impliquent de contacter l'architecte technique et le constructeur de la maison. Si vous souhaitez être aidés par l'architecte, vérifiez que sa mission ne fasse pas disparaître les détails des façades (encadrements, volets...) et ne dégrade pas le confort hygrothermique. Choisir les matériaux dans ce contexte est crucial.

caue

Extrait de fiche conseil ©CAUE-Alsace

Le conseil, la coordination des acteurs et l'animation du réseau sont un point clé de la réussite des dispositifs de PTRE (plateformes territoriales de rénovation énergétique)

Les PTRE accompagnent les ménages dans leurs travaux de rénovation et leur facilitent l'accès aux financements.

Proches des acteurs locaux, les CAUE sont sollicités et s'engagent auprès des territoires qui portent des PTRE. Ils veillent à la qualité architecturale et patrimoniale dans les projets de rénovation, ainsi qu'à l'intégration urbaine et la prise en compte de l'environnement.

Le CAUE est l'opérateur unique (avec les Architectes du PNR des Vosges du Nord) dans le cadre d'une politique spécifique de sauvegarde du bâti ancien mise en place par la CeA (départements 67 et 68)

En matière d'énergie, l'expertise des CAUE est consacrée par l'article 80 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine transcrit dans le code de l'énergie (art. L232-2). Il stipule que « [les plateformes] recommandent à tout maître d'ouvrage, public ou privé, de recourir au conseil architectural délivré par les CAUE lorsque les conseils mentionnés au 3e alinéa du présent article n'ont pas été délivrés par l'un de ces organismes (les Adil, les Alec...) ».

Afin de sensibiliser à des valeurs et des savoir-faire partagés (ou à partager), une série de fiches conseils sur les thématiques récurrentes liées au bâti ancien et au travail sur l'existant sont en cours d'élaboration au CAUE.

SENSIBILISER



300
personnes
adultes
sensibilisées
(grand public)



3580
jeunes
sensibilisés

La sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine et environnementale s'inscrit dans un cadre d'intérêt général affirmé par la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, qui reconnaît l'architecture comme une expression de la culture et rappelle que la qualité des constructions, leur insertion dans le site et le respect des paysages et du patrimoine concernent l'ensemble de la société.

Comprendre son cadre de vie, ses transformations et les choix qui le façonnent est une condition essentielle pour pouvoir en devenir acteur. Cette ambition s'adresse à tous les publics.

Sensibiliser le grand public, c'est ouvrir des espaces de dialogue et de compréhension à travers des ateliers, des parcours de découverte, des visites, des conférences, des interventions et des expositions itinérantes, déployés sur l'ensemble du territoire.

Ces actions permettent d'aborder concrètement les enjeux liés à l'habitat, à l'aménagement, au paysage, à la transition écologique ou encore à la qualité des constructions du quotidien. Elles favorisent l'échange, la mise en perspective et l'appropriation collective des questions d'architecture et d'urbanisme.

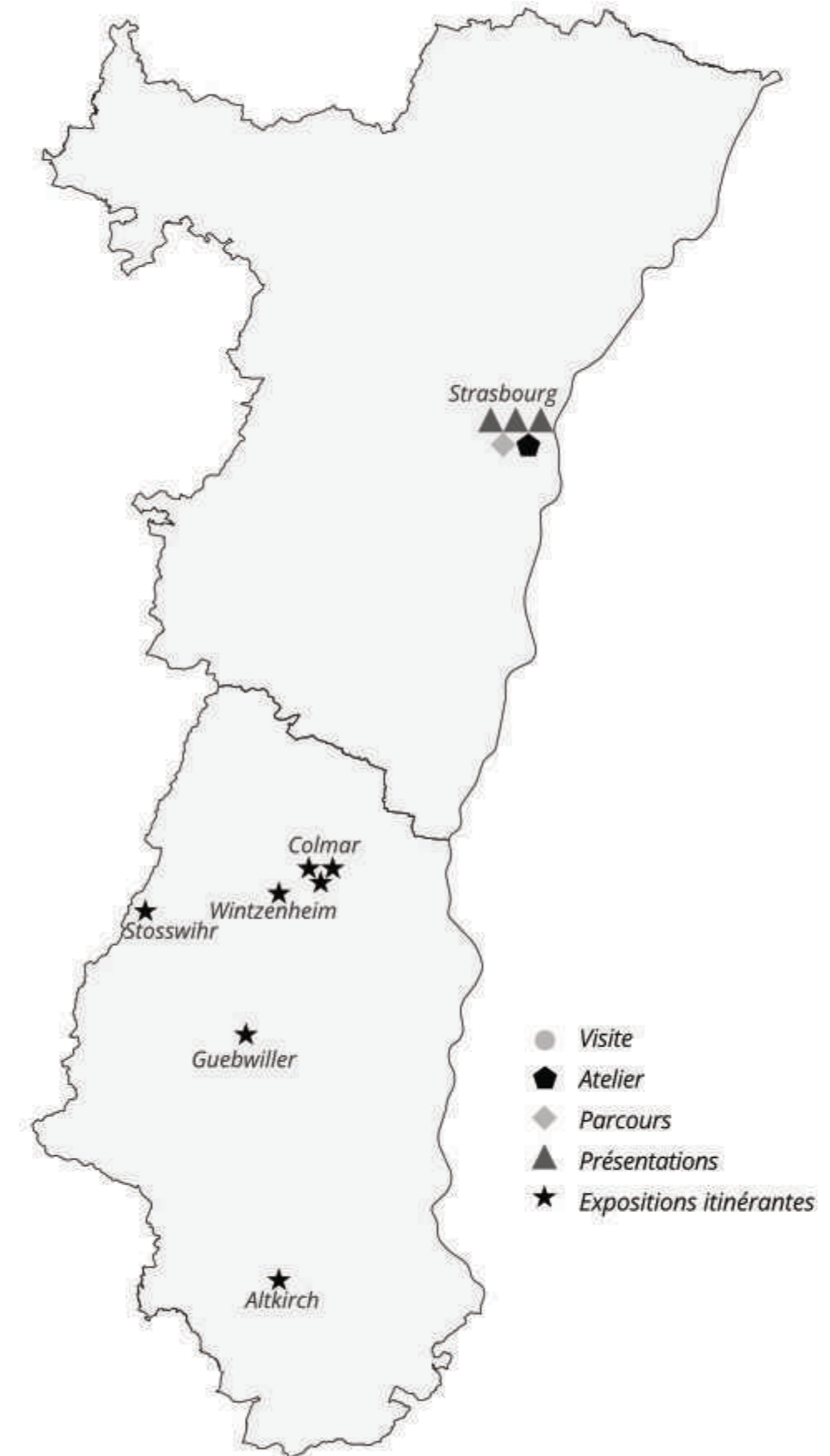
Cette mission de sensibilisation prend également une dimension particulière auprès des jeunes publics. Le cadre législatif a encouragé l'introduction d'une sensibilisation à l'architecture à tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au secondaire.

Pour accompagner et conduire ces actions, le CAUE travaille en partenariat avec les acteurs locaux compétents dans les domaines de la pédagogie et de l'architecture. Les architectes conseillers interviennent, sur demande, dans les écoles, collèges, lycées, structures de formation et associations.

« Transmettre aux générations futures »

Cette formule prend ici tout son sens. Les enfants d'aujourd'hui seront les acteurs du climat, de l'environnement, des ressources et de l'énergie et à leur tour acteurs de la transmission. Les sensibiliser, c'est à la fois prendre conscience de l'héritage que nous leur laisserons et les éveiller à leur capacité d'agir. Pour être acteur, il faut comprendre, saisir, observer, questionner.

En articulant des actions à destination du grand public et des interventions auprès des jeunes, le CAUE contribue ainsi à faire émerger une culture partagée de la qualité architecturale, urbaine et environnementale, au service d'un cadre de vie plus responsable et plus attentif aux spécificités du territoire alsacien.



Grand public

Exemples d'actions menées auprès de tous les publics

Axe
04

Hannong, ça pousse !

Fabrice Wack, architecte conseiller



Extrait du document d'accompagnement ©CAUE-Alsace

Le CAUE Alsace est membre de l'association de quartier de la rue du Jeu-des-Enfants et a pu participer à la concertation menée par la ville de Strasbourg pour le projet de réaménagement des rues du quartier. Dans l'idée d'améliorer l'image de la rue Hannong et de favoriser son appropriation par toutes et tous, le CAUE a lancé un appel à volontaires pour la végétalisation de la rue.

Le projet participatif de végétalisation « Hannong, ça pousse ! » a ainsi été monté par 4 principaux acteurs de la rue. Grâce au soutien des services de la ville par le dispositif « Strasbourg ça pousse » et au dialogue avec les services de l'UDAP, en novembre 2025, ont été réalisés 7 emplacements en pleine terre. Ces 27m² de terre, équivalant à 2,4 places de stationnement, seront partagés, plantés, animés et entretenus entre voisins.es et volontaires du quartier.

L'objectif n'est pas de transformer radicalement la rue, mais de l'enrichir par une présence végétale maîtrisée et harmonieuse :

- user de la végétation pour souligner l'existant et apprécier le « déjà-là »,
- inviter le passant à emprunter la rue et s'y attarder,
- stimuler la cohésion de quartier et rassembler autour d'actions positives.

Axe
05

EMS - Pacte Urbanisme - participation aux groupes de travail

Arnaud Bronner, Evelyne Gauthier, Gaëlle Hilbert, Sébastien Koch, architectes conseiller-ère-s et Esther Chevalier, chargée de mission en urbanisme



©CAUE-Alsace

Tout au long de l'année, les architectes conseillers du CAUE se sont investis dans les actions de concertation et les ateliers participatifs organisés par l'Eurométropole.

Ces rencontres, centrées sur les enjeux majeurs de l'urbanisme et de l'environnement, ont permis des échanges fructueux et une collaboration enrichissante. Les apports ont été mutuels, aussi bien sur les aspects techniques abordés que sur les méthodes de communication et de concertation.

Un projet phare a marqué cette année : l'élaboration du RAD (Référentiel d'Aménagement Durable). Ce document vise à encourager des opérations d'aménagement et de construction plus vertueuses, en intégrant des critères de durabilité et d'innovation.

Axe
05

Visite et échanges entre le COPIL Écoterritoire et le collectif La Vigotte Lab à Girmont-Val-d'Ajol (88)

Sébastien Koch, architecte conseiller



Échanges autour de la serre aquaponique de la Vigotte Lab à Girmont-Val-d'Ajol ©CAUE-Alsace

Grâce à la mobilisation de financements du Massif, le projet Écoterritoire, suivi par la CAUE d'Alsace depuis 2019 auprès des communes de Breitenbach, Maisongoutte, Ranrupt, Saint-Martin et Steige, a pu bénéficier de l'accompagnement de La Vigotte Lab.

Ce collectif spécialisé dans la recherche-action soutient la résilience et la transition écologique des territoires ruraux. Le dispositif mis en place vise une montée en compétence progressive et opérationnelle des acteurs locaux. Il s'appuie sur l'implication de deux collectivités vosgiennes venues partager leur retour d'expérience, ainsi que sur trois journées d'échanges, de visites et d'ateliers participatifs organisés sur différents sites du territoire. Deux journées supplémentaires ont été consacrées à l'élaboration d'un plan d'action citoyen, destiné à assurer le portage effectif de projets prioritaires.

Ces actions se concentrent sur trois axes majeurs : l'alimentation durable (maraîchage municipal, restauration collective, formations), la gestion de l'eau (citernes et financements) et la communication, afin de renforcer la mobilisation des acteurs et la visibilité des initiatives engagées.

Axe
05

Intervention dans le cadre du séminaire « Transitions territoriales : le développement des territoires » de l'INET

Esther Chevalier, chargée de mission en architecture - Catherine Walter, architecte conseillère



Jeu de rôle sur les enjeux d'un projet d'aménagement dans une commune rurale ©CAUE-Alsace

Sollicité par l'INET, le CAUE d'Alsace a animé un atelier « retour d'expérience » lors du séminaire « transitions territoriales » à destination des élèves conservateurs de bibliothèques, administrateurs et ingénieurs en chef territoriaux. À travers un jeu de rôle conçu pour l'occasion, l'objectif de l'atelier était de rendre compte du processus et des enjeux d'un projet d'aménagement d'une commune rurale accompagnée par le CAUE. Incarnant le maire, un habitant, un service de l'État ou le maître d'œuvre, chaque élève devait ainsi coordonner ses actions avec les autres parties prenantes en intégrant l'approche patrimoniale, les enjeux climatiques et les besoins des habitants.

En appréhendant le caractère itératif du projet, ses imprévus ainsi que la complexité du jeu d'acteurs à l'œuvre, ce format participatif a permis aux élèves d'échanger sur les critères de réussite du projet, de l'intention politique de départ jusqu'à sa réalisation. Le mode participatif de ce retour d'expérience a été, de l'avis des étudiants, un moyen approprié et bienvenu d'intégrer aisément de nouvelles notions.

Axe
05

RITA : Soultzbach-les-bains avec l'ADAUHR, le PNRBV et le PNRVN

Catherine Walter, architecte conseillère

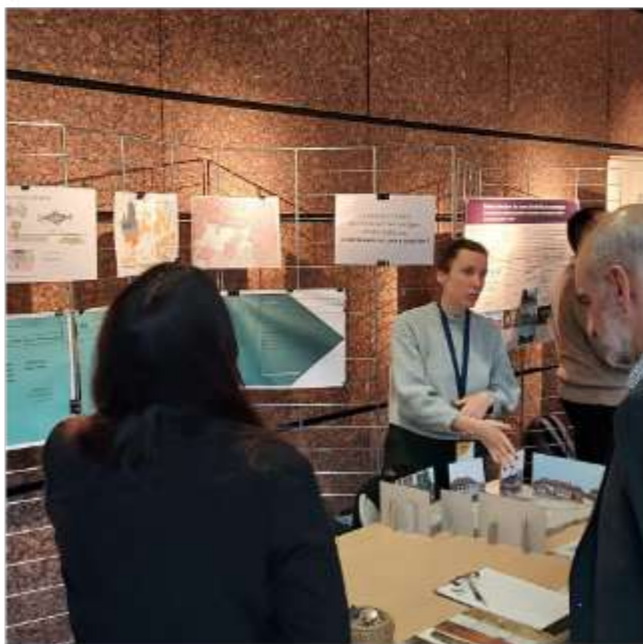


Les Parcs naturels régionaux du Grand Est, à l'initiative du Parc naturel régional des Vosges du Nord, organisent chaque année des résidences professionnelles d'architectes et de paysagistes dans le cadre du programme « Pour de Nouvelles Ruralités ». Ces résidences offrent un temps long d'exploration immersive et transversale autour de problématiques ciblées. En 2024, le PNR des Ballons des Vosges a retenu un espace public à Soultzbach-les-Bains, aujourd'hui occupé par un parking informel. Située à un point stratégique du village, cette parcelle recouvre un cours d'eau busé et constitue une centralité entre équipements publics, village ancien et extensions récentes. La résidence visait à imaginer une nouvelle vie de village pour ce site. Une démarche collaborative a été mise en place : le CAUE d'Alsace a assuré la concertation avec les élèves de l'école primaire, l'ADAUHR-ADT Alsace a contribué au montage opérationnel, et le projet a intégré des actions d'urbanisme transitoire. Cette coopération a été valorisée lors du séminaire RITA du 6 novembre 2025 auprès des élus de la CeA.

Axe
05

RITA : Travail partenarial avec Archéologie Alsace sur la démarche d'archéologie préventive à Guebenschwihr

Esther Chevalier, chargée de mission en urbanisme - Catherine Walter, architecte conseillère



Séminaire RITA, stand du CAUE d'Alsace et Archéologie Alsace ©CAUE-Alsace

Lors du Séminaire du Réseau d'Ingénierie Territoriale (RITA), le CAUE a présenté le travail réalisé avec Archéologie Alsace sur le projet d'aménagement de la place du village de Guebenschwihr. Le CAUE a accompagné la commune maître d'ouvrage dans sa démarche d'archéologie préventive afin d'identifier la sensibilité archéologique du site de projet, de la saisine du Service Régional d'Archéologie à la réalisation du diagnostic par Archéologie Alsace. Ce dernier, révélant la présence d'un corps de garde napoléonien et d'un ancien cimetière, a contribué à l'ajustement des hypothèses d'aménagement pour mieux protéger les vestiges.

Ce travail partenarial a ainsi permis d'anticiper les contraintes, de clarifier les enjeux patrimoniaux et d'alimenter la conception du futur aménagement tout en sensibilisant élus et habitants à la préservation des vestiges archéologiques. Cette démarche de projet illustre la pertinence d'un dialogue entre les structures d'ingénierie territoriale pour renforcer la qualité des projets et sensibiliser les maîtres d'ouvrages publics aux enjeux d'archéologie préventive.

Axe
05

Une collaboration CAUE - P.A.S. - ENSAS - Savoirs Vivants

Michel Bayer, architecte conseiller



Zoom sur le projet de restructuration du quartier COOP dans le cadre de la ZAC Deux-Rives @CAUE-Alsace

Le CAUE Alsace a été sollicité par le Port autonome de Strasbourg pour une réflexion conjointe sur le projet de décarbonation des activités portuaires inscrites au plan stratégique 2024-28 du P.A.S. C'est dans ce cadre qu'une collaboration est initiée par le CAUE et à la demande de la direction du Port avec l'ENSAS, école d'architecture de Strasbourg. La réflexion portera, entre autres, sur l'étude de nouveaux principes de conception pour les bâtiments industriels. Édifices qui devront, à terme, être plus « écologiques ». Capable de s'adapter facilement à de nouveaux usages et d'éviter des démolitions systématiques, mais aussi conçus avec des matériaux plus sains qui participeront aussi à l'amélioration des conditions de travail.

C'est dans ce sens que l'association Savoirs Vivants, qui collabore déjà avec le CAUE sur le thème des îlots de chaleur, complètera cette collaboration quadripartite en étudiant les effets de couplage thermique autour des bâtiments d'activités dans le Port de Strasbourg.

Axe
02

Outil de sensibilisation : Archistoire, le parcours « Strasbourg, de friches en ville »

Carole Pezzoli, directrice - Isabelle Bonamy, webmaster et communication multimédia



Illustration du parcours de Strasbourg via l'application ©CAUE-Alsace

Archistoire est une application nationale innovante dédiée à la découverte du patrimoine architectural et des territoires. Elle propose des parcours interactifs pour mieux comprendre l'architecture, l'urbanisme et les paysages. Testée lors des Universités d'été des CAUE 2023, cette expérience a conduit le CAUE d'Alsace à créer deux parcours à Strasbourg et Mulhouse, avec le soutien de la DRAC Grand Est, valorisant des bâtiments labellisés Architecture Contemporaine Remarquable (ACR).

Le premier parcours « Strasbourg, de friches en ville », lancé en septembre pour les journées européennes du patrimoine, explore des édifices emblématiques comme la Tour Seegmuller et le Phare Citadelle, tout en mettant en avant des sites ACR tels que la Médiathèque Malraux et le port autonome.

Un second parcours « Mulhouse, une ville en constant renouvellement » illustre la reconversion urbaine en intégrant des lieux emblématiques comme la gare SNCF, la Tour Europe, DMC et la Cité Manifeste, également labellisés ACR. Ces initiatives visent à promouvoir les richesses locales auprès du grand public. Il est en cours de production et sera disponible pour le printemps 2026.

Le public scolaire

Sensibilisation du jeune public



3520
jeunes sensibilisés

317
enfants d'école maternelle

527
lycéens

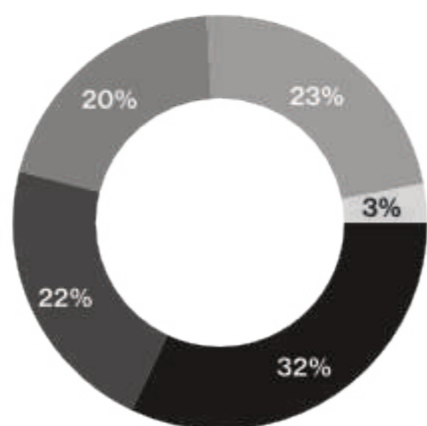
→
3580
en 2024

1776
enfants d'école élémentaire

180
post-bac

720
collégiens

Temps dédié à la sensibilisation du jeune public



- Interventions en milieu scolaire
- Évènements (EDP, RDV aux jardins, etc.)
- Expositions, conférences
- Publications (sensibilisation) vidéos, parcours, fiches-conseils
- Visites (sensibilisation)

Le temps dédié aux expositions et conférences a plus que doublé (85 jours de travail en 2025 contre 31 jours en 2024) du fait de la conception de l'exposition « Habiter les paysages ordinaires ».

Carte de la répartition des activités de sensibilisation en 2025

3520

Interventions scolaires (tous types d'actions et tous niveaux confondus)

2297

jeunes sensibilisés à travers les opérations menées par le CAUE avec le soutien de la DRAC du Grand Est

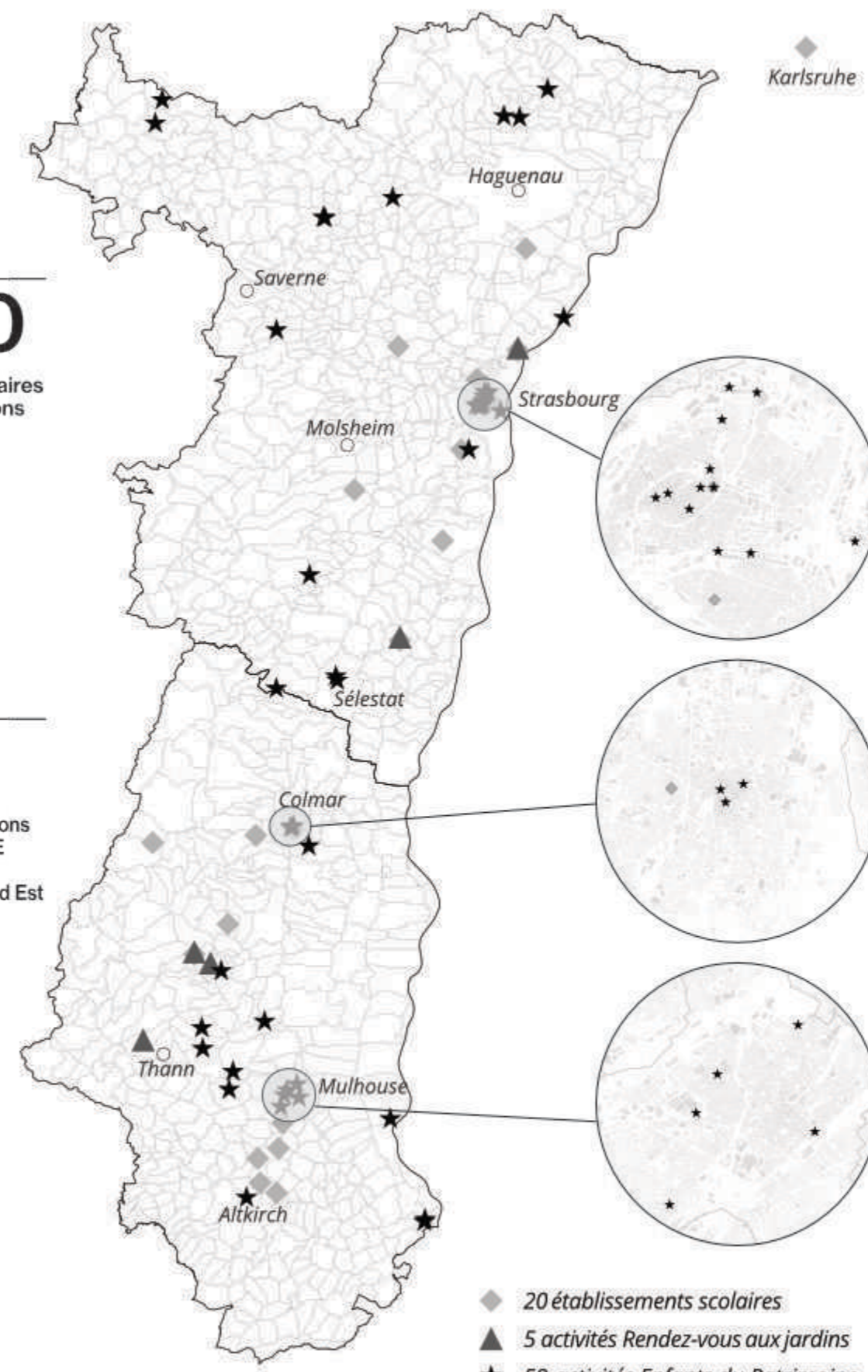
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

2092

Les Enfants du Patrimoine

205

Les Rendez-vous aux jardins



- ◆ 20 établissements scolaires
- ▲ 5 activités Rendez-vous aux jardins
- ★ 59 activités Enfants du Patrimoine

Exemples d'actions menées auprès du public scolaire

Axe 01

École maternelle du Woerthel à la Wantzenau - Lire la ville

Arnaud Bronner, architecte conseiller



Travail exposé au CAUE d'Alsace ©CAUE-Alsace

Le CAUE est intervenu auprès des élèves de grande section de l'école du Woerthel dans le cadre du dispositif Lire la ville.

L'objectif a été d'amener les enfants à découvrir la nature de leur environnement urbain et paysager quotidien et de leur faire découvrir les typicités des maisons alsaciennes de leur village.

L'accueil et l'installation d'un choupisson (jeune hérisson) dans la cour de l'école a été le prétexte à l'exploration et au questionnement.

Quels sont les besoins de l'animal ?

Quels endroits de la cour, du village, de la forêt lui sont propices ?

Au travers de lectures interactives, de promenades dans le quartier de l'école, et de la visite d'un parc urbain, les enfants ont observé leur environnement du point de vue du choupisson, en identifiant les aménagements favorables, les dangers naturels et humains, les atouts des espaces non bâtis du centre ancien pour l'installation du choupisson.

Axe 01

Projet SURE - Étude sur le phénomène des îlots de chaleur / Science participative

Michel Bayer, architecte conseiller



« Plan Spiel » à l'IUT de Haguenau, mai 2025 ©CAUE-Alsace

Cette première année d'expérimentation sur les îlots de chaleur a été réalisée dans le cadre d'un projet de sciences participatives en milieu scolaire, et s'est clôturée par deux événements importants.

Le premier a eu lieu au mois de mai avec l'organisation par l'association Savoirs Vivants et le CAUE d'un « Plan Spiel » à l'IUT de Haguenau. L'événement rassemblait des lycéens français et allemands pour imaginer et débattre sur le futur d'une ville confrontée à l'intensification des îlots de chaleur urbains. Ce jeu de rôle s'est déroulé en présence d'élus locaux et de scientifiques qui ont participé aux ateliers de simulations et à la restitution sous la forme d'un conseil municipal.

Le second événement a eu lieu au Sénat où un colloque sur le thème de « L'engagement citoyen dans la science » a été organisé par l'Agence nationale de la recherche. L'association Savoirs Vivants y a présenté sa collaboration avec le CAUE, la démarche pédagogique du projet et les premiers résultats des travaux de recherche.

Axe 02

Les Enfants du Patrimoine - Créer une culture commune

Gaëlle Hilbert et Catherine Walter, architectes conseillères



Visite de l'ancien site DMC à Mulhouse ©CAUE-Alsace

L'édition 2025 de l'opération nationale - Les Enfants du Patrimoine - Levez les Yeux ! - a rassemblé, par ses activités organisées sur l'ensemble de l'Alsace, près de 42 partenaires culturels et 2092 élèves.

Grâce à ces échanges et ces découvertes, de lieux, de culture et de patrimoine, les élèves de l'élémentaire au post-bac se constituent une culture commune autour d'activités spécialement conçues pour eux et s'inscrivant dans leur parcours éducatif.

La programmation de cette journée menée par le CAUE d'Alsace prend en compte la diversité de notre territoire et permet à l'ensemble des établissements scolaires - qu'ils soient urbains ou ruraux - d'accéder à une activité gratuite, adaptée et à proximité.

L'ensemble des enseignants a donc la possibilité de renforcer, d'enrichir et d'illustrer, par le vécu et l'expérience, des éléments du programme ou d'un projet pédagogique mené.

Axe 05

Intervention scolaire - Projet de sites mémoriels - Lycée Marc Bloch

Michel Bayer, architecte conseiller - Gaëlle Hilbert, architecte conseillère



Maquettes mémoriels réalisées par les élèves dans des anciennes valises

Le 22 novembre 2025, à Reichstett, a eu lieu la cérémonie d'inauguration d'une borne du Serment de Koufra (voie de la 2e DB). A cette occasion, la classe de Terminale STI2D de M. Traissard et M. Buchheit du Lycée Marc Bloch a été invitée à y participer et à réaliser, pour l'occasion, un projet sur le devoir de mémoire et d'engagement.

Le CAUE d'Alsace et l'artiste Francine Mayran ont donc accompagné cette classe pour les aider à développer un projet de maquettes de sites mémoriels.

Présentations de références architecturales de sites mémoriels contemporains et aide à la conception de projet ont jalonné les interventions du CAUE auprès des élèves. Ce travail a abouti à la réalisation de valises mémoires et à l'intégration virtuelle des installations dans le Fort Rapp de Reichstett. Elles ont été exposées au public lors des cérémonies officielles de novembre dernier.

Axe 06

Création de parcours pédagogiques « Itinérance parcours »

Gaëlle Hilbert, architecte conseillère



Visite au parc des rives de la Thur, Cernay ©CAUE-Alsace

L'animation du nouveau lieu d'accueil des publics, de diffusion et de sensibilisation du CAUE d'Alsace intégrera la coordination de « parcours découverte » destinés aux scolaires et proposés dans la cadre du pass Culture.

Ces parcours promenade proposent aux élèves une mise en situation et une déambulation dans des quartiers de Strasbourg, Mulhouse, Cernay et Colmar. Ils permettent d'aborder les questions liées à l'urbanisme, à l'architecture, au paysage, mais aussi à l'environnement et à la nécessaire adaptation au changement climatique des espaces urbains.

Guidés par des architectes, urbanistes et paysagistes du CAUE d'Alsace, ces parcours sont adaptés aux différents âges des enfants ainsi qu'aux programmes des différents cycles scolaires allant de l'élémentaire aux formations post-bac.

Axe 01

Ecole primaire de Zillisheim - Récoltes de paysages et découverte de la cartographie

Nicolas Dessort, chargé de mission en urbanisme - Catherine Walter, architecte conseillère



Observation dans la cours de l'école ©CAUE-Alsace

Dans le cadre d'une intervention dans la classe de primaire CP-CM1 de l'école primaire Sitzmann de Zillisheim, le CAUE a mené une intervention sur plusieurs séances, afin de sensibiliser les élèves à la lecture du paysage.

À partir d'une balade partant de la cour, traversant le village, longeant une 1ère fois un canal, les champs, le stade, le camp gitant, traversant le collège épiscopal et revenant le long du canal, les enfants observent leur lieu de vie et relèvent ainsi les changements paysagers au fil des mois. Cette boucle est réitérée à chaque saison.

Les enfants travaillent ensuite en classe sur la réalisation d'un leporello (livre-accordéon) mêlant dessins, collages des éléments collectés à l'extérieur, etc.

Un travail sur la lecture en plan et de représentation cartographique est également proposé en complément pour les CM1.

Axe 02

Accueil de 5 stagiaires de 2de pour une semaine découverte

Esther Chevalier et Nicolas Dessort, chargé-e-s de mission en urbanisme - Carole Pezzoli, directrice - Fabrice Wack, chargé de mission en architecture - Catherine Walter, architecte conseillère



Visites des Dominicains ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace a accueilli fin juin, dans ses locaux colmariens, cinq stagiaires désireuses de découvrir les métiers de la conception autour de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Les salarié-e-s du CAUE ont établi sur une semaine un programme dense et varié, permettant aux élèves de toucher à beaucoup de thématiques et de formats abordés quotidiennement au sein de l'association et de se mettre en situation d'analyse de site telles des professionnelles.

Elles ont pu s'immerger dans un site faisant partie de la consultation nationale Quartier de Demain, visiter avec une médiation *ad hoc* un bâtiment historique du cœur de Colmar rénové en équipement de pointe, s'initier à la maquette et au travail des usages en architecture et en paysage, tester leur sensibilité sur la perception du paysage, aborder la cartographie et son utilisation dans l'analyse de site, etc.

Axe 01

Les Cours Vivantes en Alsace (Emlingen, Pasteur Colmar, Soultzeren, Wintzfelden et inaugurations Moosch et Ingersheim)

Catherine Walter, architecte conseillère



Espace École Dehors et cabane à la maternelle de la Fecht de Ingersheim (68) ©CAUE-Alsace

Consulté par des directions d'établissements scolaires ou par les élus des communes, le CAUE d'Alsace met en œuvre un programme complet d'accompagnement à la transformation des cours d'école. Celui-ci associe acculturation des équipes pédagogiques et des élèves aux enjeux climatiques locaux et concertation avec l'ensemble des usagers, afin de faire émerger des projets durables, résilients et adaptés aux besoins des enfants, en matière de bien-être et d'apprentissage.

Dans les écoles maternelles d'Emlingen et de Soultzeren, les parents d'élèves se sont pleinement impliqués dans la démarche. Les élèves ont présenté en mairie leur intention de projet et la maquette associée.

Lorsque les équipes pédagogiques et élus s'inscrivent dans une dynamique commune, les projets de « Cours Vivantes » ont toutes les chances d'aboutir. Leur mise en œuvre s'étale sur 3 à 4 ans, intégrant études, recherches de financements et travaux.

Cette année, deux cours de maternelles accompagnées par le CAUE d'Alsace ont été inaugurées : à Moosch, avec une butte, un toboggan, une haie sèche et une pergola végétalisée (propice à l'évapotranspiration) et à l'école de la Fecht à Ingersheim, où le dénivelé et la proximité du cours d'eau ont structuré un espace « école dehors ».

Axe 03

Projet Lire la Ville « Expériences de paysages » à Walheim

Marie Hungler, paysagiste conseillère



En haut, Walheim avant l'orage - En bas, leporello réalisé en classe ©CAUE-Alsace

Dans le cadre du dispositif Lire la Ville, le CAUE est intervenu à l'école des Mélèzes de Walheim. Le projet intitulé « Expériences de paysages » avait pour objectif de sensibiliser les enfants au paysage alentour par le biais d'une approche sensible. Les enfants ont arpenté le paysage depuis l'école jusqu'à un point de vue situé à 1 km. Par tous les temps et au rythme des saisons, les enfants ont observé, ressenti et appris à chaque fois d'autres choses sur ce même itinéraire. De retour en classe, les enfants ont retranscrit graphiquement leurs parcours et leurs histoires, à la façon d'une carte sensible. A l'issue de l'expérimentation, chaque enfant est reparti avec son leporello (livre-accordéon), souvenir d'un vécu à la fois collectif et personnel.

Expérimenter le paysage de cette façon a permis de pratiquer la lecture de paysage, d'observer, de mobiliser ses sens, de lire une carte, de marcher, de collecter, de retranscrire, de dessiner et d'apprendre ensemble.

Une exposition des travaux des enfants a eu lieu à la Collectivité européenne d'Alsace à Colmar en juin 2025, ainsi que dans nos locaux de Strasbourg.

Axe 03

JEu Tiss'Mut, un jeu collaboratif trilingue

Michel Bayer, architecte conseiller



Classe d'allemand en 6e au collège de Truchtersheim ©CAUE-Alsace

Le CAUE Alsace a créé un jeu de société dévolu au thème du patrimoine urbain et bâti de notre région. Le mécanisme de ce jeu a été voulu collaboratif. Il est conçu pour favoriser les échanges entre les joueurs et ouvre après la partie à des questions relatives aux enjeux culturels, sociaux et économiques d'une mutation du tissu urbain.

Ce prolongement permet d'introduire également les notions de développement durable par les actions de réemploi et de transformation du bâti que le jeu introduit.

Nous avons voulu un jeu trilingue (français, alsacien, allemand) pour élargir le champs des questionnements à la linguistique mais également aux comparaisons culturelles entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg. Ce qui fait socle commun de part et d'autre du Rhin, ce qui nous renvoie plutôt à la culture française ou allemande pour nos voisins, et enfin, ce qui peut nous aider à définir l'identité de la culture alsacienne.

Axe 01

Concertation pour une cour vivante à l'école maternelle de Buhl

Marie Hungler, paysagiste conseillère



La direction de l'école maternelle de Buhl a fait appel au CAUE pour une concertation auprès des élèves et de l'équipe pédagogique au sujet de la cour. Le CAUE est intervenu dans deux classes de grandes sections au nombre de huit séances. Divers sujets ont été abordés avec les enfants : les saisons et le dérèglement climatique, la biodiversité, la perméabilité des sols, l'eau, les îlots de chaleur et de fraîcheur. Les enfants, à travers diverses expérimentations, ont appris en étant acteurs. Deux maquettes des intentions du projet de la nouvelle cour ont été conçues par les enfants ; pour finir, elles ont été acheminées jusqu'à la Mairie par les enfants pour être présentées à M. le Maire.

Lorsque le CAUE propose une concertation pour une cour vivante, c'est aussi une sensibilisation à des enjeux de citoyenneté et de vivre-ensemble. La commune, qui s'empare ensuite de l'étude, se questionne plus largement sur la façon d'aménager en tenant compte des enjeux actuels.

Ci-contre de haut en bas, expérimentations autour de l'eau dans la cour - Références illustrant le plan des intentions ©CAUE-Alsace

Axe 03

Etudiants en DNMADE, une rencontre avec des élus

Michel Bayer, architecte conseiller



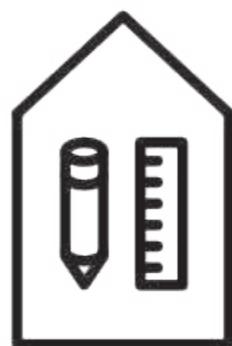
Visite du site du projet en présence de la maire de Durningen ©CAUE-Alsace

Le CAUE Alsace collabore depuis plusieurs années avec les enseignants de la section post-bac DNMADE au lycée du bâtiment Le Corbusier. Cette formation en 3 ans oriente les étudiants vers trois grands domaines : l'architecture, le paysage, la scénographie. L'une des interventions du CAUE consiste à placer les étudiants dans un contexte professionnel en les confrontant aux conditions réelles d'un projet communal. En 2025, les promotions de deuxième et troisième années ont été reçues dans deux communes.

À Mollkirch, ils ont pu visiter le chantier d'opération accompagnée par le CAUE et échanger avec l'architecte et le maire. Certains élèves travailleront sur un sujet d'aménagement urbain pour la création d'un espace public au coeur de la commune.

À Durningen, ils ont également pu rencontrer la maire et ils devront imaginer une solution en parallèle d'un projet en cours de développement pour la création des jardins maraîchers partagés et un lieu de restaurant associatif dans un ancien séchoir.

SE FORMER FORMER



58
personnes
formées



12
Salarié·es
formé·es

Se former et renforcer son expertise en matière de formation professionnelle

En 2025, l'équipe du CAUE d'Alsace a renforcé ses compétences en matière de sensibilisation et de formation professionnelle. Elle a suivi deux formations : la première sur la facilitation de groupe pour maîtriser les outils favorisant l'intelligence collective et la coopération ; la seconde sur les modes de transmission des savoirs grâce aux neurosciences. En expérimentant des outils et des méthodes concrètes, les architectes, urbanistes et paysagistes du CAUE ont renforcé leur capacité à concevoir des actions de formation fondées sur la pédagogie active, participative et immersive, renforçant ainsi l'impact de leurs interventions auprès des élus, professionnels, enseignants et habitants.

Afin de consolider sa mission de formation inscrite dans la loi Architecture du 3 janvier 1977, le CAUE s'est également engagé dans l'obtention de la certification Qualiopi.

L'objectif de cette certification est de faire reconnaître la qualité de mise en œuvre des formations destinées aux élus, aux enseignants et professionnels.

Parallèlement, le CAUE souhaite conforter pleinement sa mission de formation à destination des élus locaux en déposant une demande d'agrément auprès du Conseil National de la Formation des Élus Locaux (CNFEL).

En combinant professionnalisation interne, reconnaissance institutionnelle et innovation pédagogique, le CAUE structure ainsi une véritable stratégie de développement de la formation, au service des territoires et de la qualité du cadre de vie.

Se former

La formation constitue un pilier essentiel du développement des compétences des salariés, dans un contexte marqué par des enjeux en constante évolution, qui transforment nos pratiques professionnelles et notre positionnement sur le territoire.

En 2025, plusieurs actions de formation ont été dispensées, portant sur le management, le développement des pratiques professionnelles, ainsi que la conception et l'animation de formations.

Ces acquis nouveaux, ou renforcés, contribuent directement à l'atteinte des objectifs stratégiques du CAUE, en particulier celui d'éveiller et de former les publics aux enjeux de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Formation	Durée	Nombre de salariés concernés	
		Adaptation immédiate au poste de travail (T1)	Évolution prévisible du métier (T2)
Faire émerger l'intelligence collective : l'approche triple en facilitation	21h		12 salariés
Développer sa performance professionnelle par l'analyse des situations	14h	1 salariée	
Optimiser la transmission de l'AUE (Architecture Urbanisme Environnement) grâce aux neurosciences	14h		10 salariés

Axe 04 Formation « Faire émerger l'intelligence collective : l'approche triple en facilitation »

Carole Pezzoli pour l'équipe



Exercice en sous-groupe ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace s'est lancé depuis 2021 dans la formation des élus et des publics avertis.

Pour ce faire, les salariés se forment à des pratiques de transmission en convoquant le sensible. 2 jours de formation ont été proposés par York Von Korff sur « faire émerger l'intelligence collective, l'approche triple en facilitation. ».

La formation dispensée à toute l'équipe a permis de conforter les connaissances en consultation du public, concertation, co-décision et co-construction.

De nombreux ateliers ont permis de mettre en application ces connaissances au cours de l'année 2025.

Axe 04

Formation « Transmettre grâce aux neurosciences dans les domaines de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement »

Carole Pezzoli pour l'équipe



Restitution de travail de groupe ©CAUE-Alsace

2 jours de formation sur nos capacités d'attention, sur la transmission, sur des situations atypiques, sur la création de parcours pédagogiques ont permis à 10 salariés du CAUE de consolider leur pratique professionnelle.

Cette formation a été dispensée par le CAUE du Var, qui bénéficie de l'agrément Qualiopi. Un partage de pratiques et une mise en réseau nous permettent de renforcer régulièrement nos compétences en concertation, animation, formation et sensibilisation quel que soit le public. Des applications très concrètes ont rythmé ces 2 jours.

Axe 01 Risques et prise de risque - facilitation Envirobat

Nicolas Dessort, chargé de mission en urbanisme - Evelyne Gauthier, architecte conseillère



Extrait de fiche de restitution ©CAUE-Alsace

Quelles questions se posent au cours du processus de réflexion sur les projets des communes avec une méthode de facilitation adaptée ?

Dans un contexte où l'adaptation aux risques climatiques devient un enjeu majeur, le CAUE a engagé une réflexion sur la manière d'intégrer ces questions dans son accompagnement. Avec l'appui d'Envirobat Grand Est, l'équipe a pris part à un atelier de facilitation visant à structurer une démarche de questionnement utilisable dès le lancement d'un projet.

L'idée de l'atelier était de favoriser le partage d'expérience au sein de l'équipe du CAUE. L'exercice s'est appuyé sur le site de Muespach pour tester la méthode : identification collective des points sensibles, analyse des vulnérabilités, puis élaboration des questions à poser à l' élu et en interne. Un document synthétique a été produit pour conserver la trace de ce travail et soutenir un dialogue plus éclairé avec les collectivités sur les enjeux climatiques.

Apprendre et faire évoluer les pratiques au sein du réseau CAUE et en interne

Le réseau FNCAUE

S'auto-former au sein du réseau FNCAUE : une dynamique collective au service des pratiques

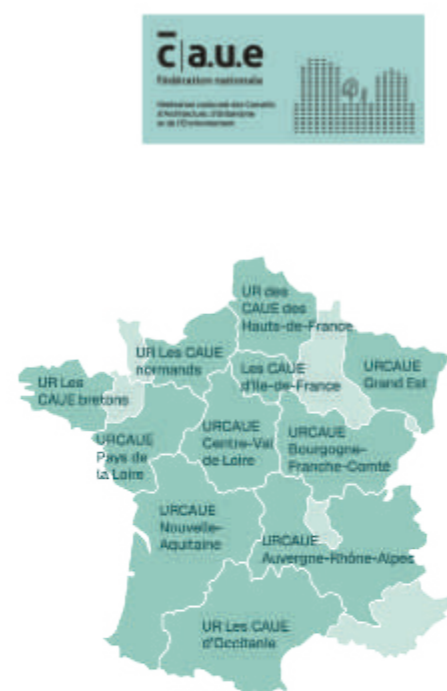
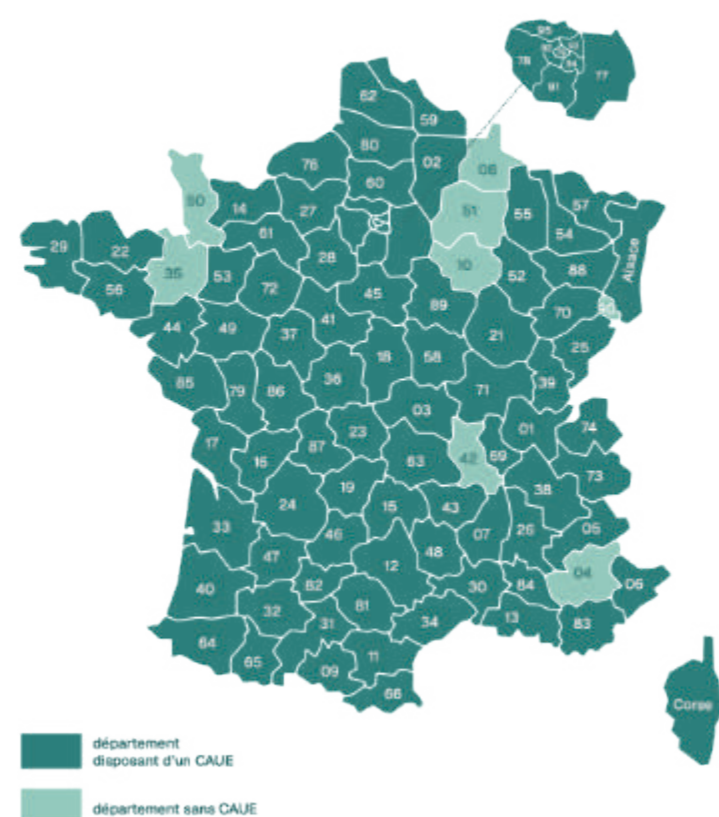
Le CAUE d'Alsace s'engage activement dans les groupes de travail nationaux de la FNCAUE, conçus comme de véritables espaces d'auto-formation, d'échanges de pratiques et de production collective. Ces temps de travail permettent aux équipes des CAUE de renforcer leurs compétences, de partager leurs expériences de terrain et de construire des références communes, directement mobilisables dans leurs missions quotidiennes.

En 2025, les architectes conseillers et salariés du CAUE d'Alsace ont pris part à plusieurs groupes de travail fédéraux portant sur des enjeux structurants : la sensibilisation et ses métiers, les cours d'école résilientes, la vie des lieux de diffusion culturelle, la rénovation énergétique du bâti ancien, ainsi que les pratiques RGPD et d'archivage.

Cette dynamique d'auto-formation s'inscrit pleinement dans les valeurs fondatrices des CAUE. Elle renforce la capacité du réseau à accompagner les territoires face aux transitions environnementales, sociales et culturelles, tout en respectant l'ancrage local de chaque structure et la diversité de ses publics — citoyens, scolaires, élus et professionnels.

À travers sa participation à ces groupes, le CAUE d'Alsace contribue à une culture professionnelle commune, favorisant la diffusion des savoirs, l'amélioration continue des pratiques et la montée en compétence collective au sein du réseau FNCAUE.

LES 91 CAUE & LES GROUPEMENTS RÉGIONAUX DE CAUE



Axe 05

FNCAUE - Groupe de travail - Les Cours à la Loupe pour un livrable sur les cours d'école résilientes

Catherine Walter, architecte conseillère



Test avec le 1er jeu de flash-cards ©CAUE-Alsace
Logo du groupe et illustration « Les Cours à la Loupe »



Les études et les retours d'expériences démontrent les bénéfices d'une cour d'école sur divers leviers :

- le développement de l'enfant : l'éducation à l'environnement, les apprentissages, la santé, le bien-être,
- l'environnement local : les préoccupations climatiques, les îlots de chaleur urbains, la biodiversité, la nature (productive), les circuits courts,
- la commune elle-même avec l'apprentissage social, de la citoyenneté, de la mixité, de l'inclusion, de la co-construction et du développement communautaire et collectif.

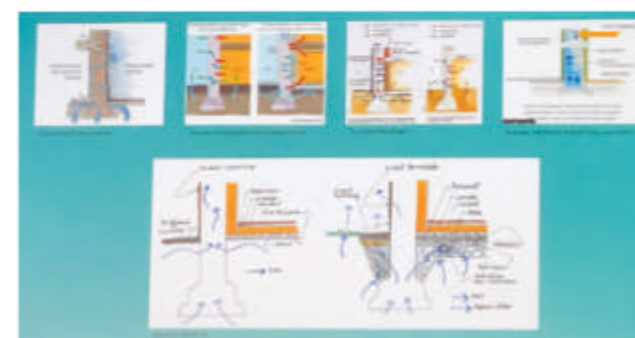
Les demandes en accompagnement de transformation des cours sont encore très fortes et ceci sur toute la France.

L'un des groupes d'échange entre salariés des CAUE consacré à la sensibilisation en milieu scolaire a choisi de traiter ce sujet afin de partager leurs expériences et leurs recherches (études et ressources). Le travail s'est accéléré sur l'année 2025, avec la définition de la forme du livrable disponible pour tous les CAUE (disponible début 2026). Il s'agit d'un ensemble de cartes, types flash-cards, pensé pour répondre aux questionnements précis de chaque acteur intervenant à tous les niveaux du processus des cours en voie de résilience. Elles visent à informer sur des thèmes ciblés, partager des visions, motiver les novices, convaincre ou proposer de visions alternatives aux pratiques actuelles, selon que l'on soit élu, parent ou encadrant, mais surtout ouvrent à la discussion sans idées fixes.

Axe 02

FNCAUE - Groupe de travail rénovation énergétique du bâti ancien

Evelyne Gauthier, architecte conseillère



Exemple de documents en partage ©CAUE-Alsace

Le groupe, qui se veut ressource, a commencé par définir une charte d'usage avec licences réutilisables commerciales ou non (« creative commons »).

Il s'agit d'une démarche pour l'appropriation des contenus (textes et images) que les CAUE souhaitent partager entre eux au moyen de boîtes aux lettres pour la mise en commun ultérieure de cette base de données (plateforme Dièze).

Axe 05

FNCAUE - Groupe de travail Vie des lieux de diffusion culturelle

Isabelle Bonamy, webmaster-communication multimédia



Espace d'exposition du CAUE Rhône-Métropole ©CAUE-Alsace

Le groupe de travail « Vie des lieux de diffusion culturelle » réunit plusieurs CAUE autour d'une réflexion partagée sur l'animation, l'exploitation et l'évolution de leurs espaces d'exposition et de sensibilisation. À partir de situations contrastées, il interroge le rôle de ces lieux dans la transmission des savoirs, la relation aux publics et le positionnement des CAUE dans leur écosystème territorial.

Des visites de lieux de référence à Lille, Bordeaux et Lyon ont mis en évidence l'évolution des espaces d'exposition vers des lieux hybrides, associant expositions, rencontres, ateliers, médiations, ressources documentaires et outils numériques. Ces lieux constituent à la fois des espaces d'accueil du public, des leviers de sensibilisation et des supports au conseil.

Ces deux dernières années, le groupe a travaillé à définir les conditions d'une programmation culturelle structurée et lisible, en questionnant les publics, les formats, les partenariats, la mutualisation des ressources et les moyens nécessaires. L'objectif est de renforcer la qualité et la portée des actions de sensibilisation des CAUE, au service des territoires et du cadre de vie.

Axe 05

FNCAUE - Groupe de travail RGPD et Archivage

Isabelle Bonamy, webmaster-communication multimédia - Maxime Schaller, coordonateur administratif



Extrait des fiches mémo



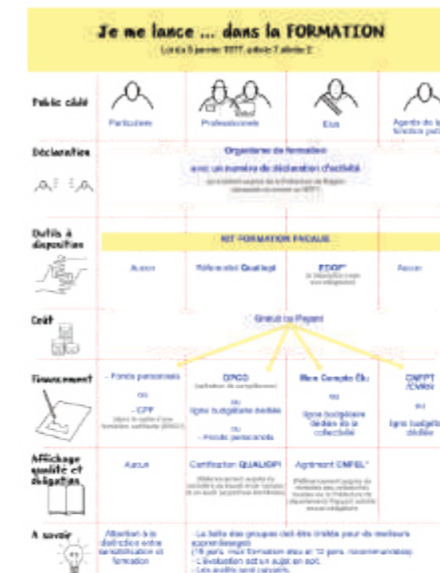
À l'issue des travaux menés par le groupe national « RGPD » porté par la FNCAUE - auquel deux salariés du CAUE d'Alsace ont participé - un mémo sous forme de fiches a été conçu pour accompagner les CAUE dans la mise en conformité avec le Règlement général sur la protection des données.

Ce document a été réalisé en collaboration avec la société Dat@rchiv, un expert de la gestion de l'information. Il apporte des repères simples, concrets et adaptés aux réalités des CAUE. Il vise à mieux faire comprendre les enjeux de la protection des données personnelles et à faciliter l'adoption de bons réflexes au quotidien.

Axe 05

FNCAUE - Groupe de travail du pôle Formation

Maxime Schaller, coordonateur administratif



Document de travail réalisé par le pôle Formation ©FNCAUE

En 2025, le pôle « Formation » a poursuivi ses travaux avec l'élaboration d'un kit (volume 2), composé de six fiches :

- Obtenir mon agrément CNFEL
- Faire une demande de prise en charge auprès de l'OPCO
- Comment remplir mon BPF ?
- Quel est l'intérêt de se lancer sur la plateforme EDOF ?
- Quel est l'intérêt de s'engager dans une certification Qualiopi ?
- Se lancer dans la formation

Dans ce cadre, le pôle se tient prêt à revoir la fiche n°2 afin de tenir compte du changement d'OPCO induit par la nouvelle convention collective de rattachement. Le CAUE d'Alsace a, en outre, porté une attention particulière aux fiches n°5 et 6, dans la perspective de son engagement dans une démarche de certification Qualiopi.

Axe 03

FNCAUE - La Charte de la sensibilisation

Michel Bayer, architecte conseiller



Forum fédéral sur la sensibilisation ©CAUE-Alsace

Le CAUE Alsace est représenté dans le groupe fédéral « Mission et métiers » du pôle Sensibilisation. L'année 2025 a vu le groupe travailler en collaboration avec l'Agence Bastille sur la définition d'une charte de la sensibilisation.

Ce groupe avait pour objectif de créer un récit commun autour de la sensibilisation, de la définir, de mener une réflexion sur le positionnement des CAUE dans l'écosystème des acteurs de la sensibilisation, et de travailler à une identification des publics. Il a réuni onze professionnels de divers CAUE et deux salariés de la fédération.

La sensibilisation aux enjeux de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage est un pilier fondateur des CAUE.

Extrait de la charte :

« Ensemble, nous souhaitons renforcer la dynamique de notre réseau, en formalisant les principes et objectifs qui encadrent la démarche de sensibilisation, tout en rappelant la valeur de l'ancrage territorial des CAUE, garant d'une réponse adaptée aux spécificités locales et à leurs publics : citoyens, scolaires, élus et professionnels. »

Axe 05

Retour sur les Universités d'Été des CAUE - Annecy, septembre 2025

Esther Chevalier, chargée de mission en urbanisme



Accueil des UE 2025 à Annecy ©CAUE-Alsace

Que pouvons-nous faire pour préparer demain, dans un monde qui évolue en permanence ? Et comment agir collectivement dans l'incertitude ? Ce sont ces interrogations qui nous ont guidés durant les Universités d'Été des CAUE qui se sont tenues en septembre 2025 à Annecy. Accueillies par le CAUE de Haute-Savoie, ces trois journées ont été rythmées par des tables-rondes, des ateliers immersifs, des visites et des temps d'échanges regroupant toute la richesse et la diversité des métiers que comptent les CAUE et leurs partenaires.

Portées par des témoignages croisant prospective urbaine, architecture du soin et ménagement des territoires, ces rencontres nous ont invités à nous questionner sur nos pratiques professionnelles et à explorer nos imaginaires pour « réparer le futur », thème choisi pour ces UE 2025. Ces rencontres ont aussi été un temps précieux pour interroger nos outils, nos méthodes et nos modes d'organisation afin d'adapter au mieux notre action aux besoins des territoires que nous conseillons et accompagnons.

Axe 02

Lieu de rencontre des Universités d'Été des CAUE 2025 : patrimoine du XXe siècle

Evelyne Gauthier, architecte conseillère



Vue du bâtiment ©CAUE-Alsace

Le lieu de rencontre, ancienne MJC classée au patrimoine du XX^e siècle, fait l'objet d'une réflexion exemplaire sur la réhabilitation de l'existant. L'architecte Philippe Beaujon (agence VURPAS), également en charge de la rénovation de l'ESAAA, rappelle que rénover n'est pas plus coûteux que construire neuf, à condition d'adopter un scénario pertinent en termes de programme, d'objectifs et de structure.

Environ 30 % du bâtiment peut ainsi être conservé en gros œuvre. Le projet soulève de nouvelles questions, notamment la cohabitabilité avec l'existant et la nécessité de concevoir à partir de ce qui est déjà là.

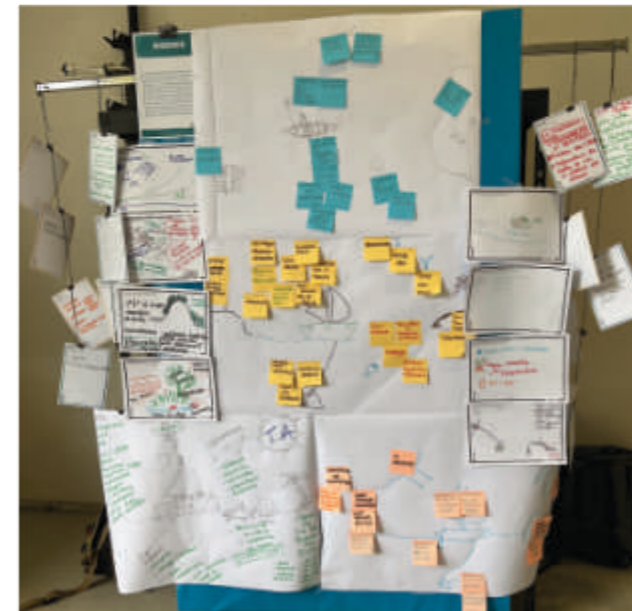
Inscrite dans un marché-cadre de dix ans, la démarche s'appuie sur une programmation fine et progressive des usages. Elle associe très en amont enjeux patrimoniaux, environnementaux, physiques et économiques, en valorisant le savoir-faire des artisans plutôt que des matériaux importés. Le diagnostic des usages et du réemploi des ressources est central.

Enfin, le projet expérimente des solutions innovantes, comme l'isolation par billes de liège, conciliant performance, coût et filières disponibles.

Axe 04

Animation lors des UE d'un atelier participatif et prospectif

Catherine Walter, architecte conseillère



Restitution du groupe Risque ©CAUE-Alsace

Lors des Universités d'Été des CAUE à Annecy en septembre, les salariés inscrits étaient invités s'ils le pouvaient, à participer à l'organisation de temps forts. Une salariée du CAUE d'Alsace s'est proposée pour encadrer en binôme avec une collègue du CAUE de Haute-Savoie, l'atelier de réflexion collective sur « Le Futur de nos Territoires et des CAUE ». Le but était avant tout d'expérimenter les neurosciences au service de la créativité et de la prospective. Il s'agissait de guider un groupe d'une quinzaine de personnes sur une thématique parmi Sobriété, Vivant, Risque, Déjà-là, Mutualisation, Identité, Habitat et égalité, au service de notre avenir.

Tout au long du cheminement mi-méditatif, mi-productif, les groupes exploraient le futur pour le pire et le meilleur. Au bout de ce chemin, ils ont déterminé sur une fresque un objectif commun tout en évaluant freins, écueils et moteurs possibles.

Cet atelier a permis à chacun de tester des outils supports de participation au service des projets et de toucher à l'intelligence collective.

Axe 04

Évènement collaboratif en interne - S'adresser aux nouveaux élus de 2026

Nicolas Dessort, chargé de mission en urbanisme - Gaëlle Hilbert, architecte conseillère



Restitution et synthèse des sous-groupes de travail ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace a souhaité mener une réflexion en interne sur « comment s'adresser aux nouveaux élus » des élections municipale de 2026. Afin de renforcer ses compétences dans le domaine de la participation, il a été proposé à l'ensemble des employés un atelier collaboratif organisé en interne.

Ce dernier a permis de tester et de se former à différentes méthodes participatives identifiées comme adaptées au sujet et au contexte. Le recueil des expériences et la connaissance des enjeux et des besoins des élus ont permis de définir un positionnement et des grands axes de proposition en cohérence avec le projet stratégique du CAUE d'Alsace.

Cet atelier s'est poursuivi dans l'élaboration de documents de communication qui seront diffusés en 2026.

Axe 04

Évènement collaboratif en interne – Atelier de projets urbains, projeter une vision commune des quartiers de demain

Nicolas Dessort, chargé de mission en urbanisme



Un des trois groupes de travail en pleine réflexion ©CAUE-Alsace

En parallèle du travail partenarial avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETER) Bruche Mossig, des ateliers urbains ont été organisés au sein de l'équipe du CAUE afin d'envisager ensemble une évolution qualitative de 3 quartiers pavillonnaires. Aidé d'un dossier photographique et d'un diagnostic de la commune, les groupes de travail composés de différentes compétences (paysagiste, architectes et urbanistes) ont permis de réfléchir et d'apporter des hypothèses de développement de ces quartiers.

Les visuels produits avec les *scenari* envisagés lors de ces ateliers ont été retravaillés avec le PETER et présentés aux élus pour alimenter des discussions concrètes. Cette projection graphique facilite la compréhension et est propice au passage à l'action en identifiant les leviers d'aménagement et les priorités.

Cet atelier, testé en équipe, devient un outil de compréhension partagée qui peut être proposé aux collectivités pour encourager un travail participatif. Il peut apporter des propositions concrètes d'évolution adaptées selon le tissu urbain. Cette étape éclaire les intentions et les cohérences entre les visions de chacun.

Axe 05

Avoir le rôle de MOA

Carole Pezzoli, directrice - Fabrice Wack, chargé de mission en architecture



Visite, dialogue et ajustement ©CAUE-Alsace

Endosser le rôle de maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement des locaux d'accueil des publics a représenté un engagement important, mobilisant temps, compétences et attention.

Le projet s'est construit progressivement grâce au dialogue constant entre l'ensemble des parties prenantes — équipes internes, co-financeurs, maîtrise d'œuvre, prestataires et artisans — favorisant une compréhension partagée des enjeux et un cadre de travail fondé sur la confiance.

Comme tout projet de rénovation, cette opération a nécessité un investissement en amont important, depuis un travail administratif permettant l'application du code de la commande publique, jusqu'à des phases d'analyse et de définitions des pièces techniques. Ces étapes sont indispensables à la maîtrise des coûts et à la pertinence des aménagements.

Le projet fut aussi l'objet d'actions de documentation, de partage auprès de nos publics et d'échanges avec les usagers. Les choix et arbitrages ont été nombreux, et il faut le reconnaître, il n'est pas toujours facile de concilier exigences fonctionnelles, contraintes réglementaires et ambitions qualitatives.

Le CAUE, attaché à ces valeurs de service public, s'est pleinement investi dans ce rôle de MOA, en transparence et dans le dialogue afin d'assurer l'appropriation collective des lieux.

Axe 05

Groupe de travail activation du futur espace de diffusion et de sensibilisation

Isabelle Bonamy, webmaster communication multimédia - Esther Chevalier, chargée de mission en urbanisme - Gaëlle Hilbert, architecte conseillère - Marie Hungler, paysagiste conseillère - Fabrice Wack, chargé de mission en architecture



Les vitrines du futur espace de diffusion culturelle du CAUE d'Alsace ©CAUE-Alsace

Depuis mars 2025, un groupe de travail dédié à l'activation du futur espace de diffusion et de sensibilisation du CAUE d'Alsace est mis en place. Installé au rez-de-chaussée du 5 rue Hannong à Strasbourg, ce nouveau lieu d'accueil du public fait l'objet d'une réflexion collective visant à construire un programme d'animation cohérent, partagé et opérationnel.

Le groupe de travail a pour mission de définir les usages du lieu, d'identifier les formats d'actions et de programmation événementielle (expositions, rencontres, ateliers, temps de conseil, etc.) et de veiller à leur articulation avec les autres organismes présents dans l'immeuble. Ce travail de groupe permettra d'anticiper les contraintes organisationnelles, logistiques et budgétaires, afin de garantir une activation progressive, réaliste et durable de ce nouvel espace.

Former

Axe
01

Deuxième journée de la formation « Le paysage, l'élu-e, le projet local »

Esther Chevalier, chargée de mission en urbanisme - Marie Hungler, paysagiste conseillère - Catherine Walter, architecte conseillère



Visite de site ©CAUE-Alsace

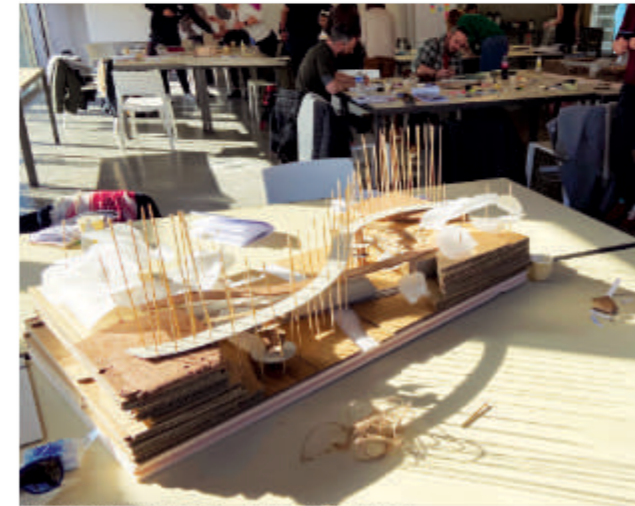
Tout début 2025, le CAUE d'Alsace a animé la deuxième journée de la formation « Le paysage, l'élu-e et le projet local », auprès d'une dizaine d'élus du Haut-Rhin. Cette formation, proposée dans le cadre d'un programme national et adaptée au territoire alsacien, a permis aux participants d'appréhender la manière dont leurs décisions influencent le paysage local.

Découverte d'un projet de gestion d'une forêt avec l'ONF, réflexion sur un projet de résilience alimentaire à l'échelle communale, incidence des pratiques agricoles sur le paysage, les différents témoignages d'acteurs et experts du paysage ont permis des échanges riches et stimulants pour sensibiliser les élus à sa prise en compte dans leurs décisions locales. L'objectif de cette formation était ainsi de renforcer leurs compétences en tant que décideurs, pour identifier et mobiliser les acteurs, outils et processus adaptés en faveur d'une évolution qualitative du paysage sur leur territoire.

Axe
03

Parcours de formation des enseignants - CARA

Michel Bayer, architecte conseiller



Gros plan sur un travail de recherche ©CAUE-Alsace

Organisée par la DAAC dans le cadre de la CARA, en partenariat avec l'INSA, l'ENSAS et le CAUE d'Alsace, la formation Sensibilisation à l'architecture s'adresse aux enseignants du second degré, toutes disciplines confondues. L'édition 2025 portait sur le thème « Franchir, il était une fois un pont ... ». Les stagiaires ont pu explorer la notion de franchissement avec une approche spatiale et constructive tout au long de l'atelier pratique. Le contexte topographique fourni aux stagiaires et les apports de références variées leur ont permis d'expérimenter la spécificité de la recherche d'une idée architecturale et sa formalisation.

La diversité des enseignements représentés par les stagiaires leur a permis de se confronter à la question de l'interdisciplinarité qu'ils pourront ré-introduire en cours.

Cette formation leur a permis d'acquérir un vocabulaire spécifique et de réfléchir à de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment dans le cadre de projets en classe comme les Acmissa ou les classes d'initiation à l'architecture.

Axe
02

Formation : le devenir des églises et autres lieux de culte en Alsace-Moselle

Carole Pezzoli, directrice - Catherine Walter, architecte conseillère



Intervention dans les locaux du CNFPT-INET ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace a proposé au CNFPT d'animer des formations pour les agents territoriaux sur des sujets porteurs pour la vie des communes, dont le devenir des lieux de culte. Ces édifices suscitent un attachement multiple chez les citoyens : spirituel, symbolique, patrimonial, familial ou esthétique.

En Alsace-Moselle, leur entretien, historiquement assumé par les communes, est aujourd'hui remis en question, surtout face à la baisse de fréquentation des églises, synagogues et temples (les mosquées, plus présentes, ont été exclues pour le moment).

Les questions abordées portaient sur l'entretien, la valorisation, la transformation et la vie de ces lieux. La formation, initialement destinée aux agents, a été ouverte aux élu-es et a rencontré un grand succès : 25 participants, souvent en binôme maire/secrétaire général, ont exprimé un retour très positif. Fort de ce succès, le CAUE d'Alsace prévoit d'inscrire cette formation à son catalogue dès 2026 et de la décliner sur le petit patrimoine communal.

INFORMER



220
personnes
informées
grâce à des
événements



6 000
ouvrages
au fonds
documentaire



9 600
visiteurs
sur notre
site web

Les événements

Axe
04

Intervention sur la concertation à l'ENSAS

Michel Bayer, architecte conseiller - Catherine Walter, architecte conseillère



Intervention auprès du groupe d'étudiants et présentation du CAUE ©CAUE-Alsace

À la demande d'une enseignante de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg, deux salariés du CAUE d'Alsace sont intervenus dans le cadre du séminaire Participation : « Les architectes et urbanistes au défi de la participation : Préfiguration collective d'Espace d'Accueil pour Femmes ». Ce séminaire collabore depuis 2022 avec l'association Solidarités Femmes 67.

La rencontre entre les professionnels et des étudiants est encadrée par les enseignantes Mmes Mireille Diestchy docteure en sociologie, Pascale Marion architecte et Kelly Molon designer.

Il s'agissait pour les salariés du CAUE d'une part de faire le point sur les techniques, les types et les niveaux de participation en fonction des enjeux et des publics. Et d'autre part, de partager l'outil « Jeu Tiss'Mut » support de conversation autour de la mutation du tissu urbain rural, sous forme de jeu collaboratif.

Axe
03

Création du film « Histoire de projet - Nouvelle mairie et agence postale à Scharrachbergheim-Irmstett »

Nicolas Dessort, chargé de mission en urbanisme - Gaëlle Hilbert, architecte conseillère



Image d'introduction de la vidéo ©CAUE-Alsace

Mme Tholé, Maire de la commune de Scharrachbergheim-Irmstett est ici interviewée pour présenter l'histoire du projet de nouvelle mairie-bureau de poste qu'elle a mené sur 2 mandatures. Cette interview, préparée dans le cadre de la formation « Maîtriser les différents temps du projet : de l'intention politique à sa réalisation » vise à illustrer les différentes étapes de réflexion et de mise en œuvre d'un projet structurant pour une commune.

Connaissance de la temporalité d'un projet de la première intention à sa livraison, nécessité d'envisager plusieurs solutions, rôle du maître d'ouvrage et exigences préalables, tels sont quelques-uns des thèmes abordés par l'élue. Le bâtiment maintenant livré correspond aux attentes de la commune et satisfait l'ensemble des demandes exprimées tant dans son fonctionnement que dans son exigence environnementale.

Axe 04

Soirée ciné-débat « Des chaises en rond »

Esther Chevalier, chargée de mission en urbanisme - Nicolas Dessort, chargé de mission en urbanisme
En partenariat avec Envirobat Grand Est energivie.pro



Soirée ciné-débat autour du film « Des chaises en rond » au cinéma Star Saint-Exupéry ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace s'est associé à Envirobat Grand Est energivie.pro pour organiser une soirée ciné-débat autour du film Des chaises en rond au cinéma Star Saint-Exupéry. Ce documentaire, coproduit par le CAUE de Meurthe-et-Moselle et Envirobat Grand Est Arcad LQE, cherche à clarifier ce que sont les démarches participatives dans les projets d'aménagement. La projection s'est prolongée par un échange riche avec trois intervenants, ayant chacun une expérience et une pratique des démarches participatives : Robin Boucknooghe, co-fondateur du collectif Atelier NA, Dominique Heym, président du Conseil de Développement de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et Anne-Cécile Jacquot, paysagiste conceptrice de l'agence Omnibus. À travers leurs regards croisés, les débats ont permis de souligner que l'enjeu de la participation n'est pas tant de multiplier les sollicitations auprès des usagers et citoyens que de créer les conditions favorables à l'expression de toutes et tous. Souvent perçue comme un frein potentiel, la concertation peut ainsi devenir un processus de décision éclairée, facilitant l'appropriation collective du projet.

Axe 03

Soirée ciné-débat « Toucher Terre » - Animation de la projection débat avec valorisation de deux équipements suivis par le CAUE

Esther Chevalier, chargée de mission en urbanisme - Gaëlle Hilbert, architecte conseillère
En partenariat avec Scop les 2 Rives



Début de la table ronde au cinéma l'Odyssée à Strasbourg ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace, en partenariat avec la Scop les 2 Rives, a organisé au cinéma Le Cosmos à Strasbourg la projection du film « Toucher Terre » de Jérémie Basset suivie d'une table ronde. Cette soirée ciné-débat a permis de mettre en avant les pratiques renouvelées de construction en terre, pourtant ancestrales et locales.

Co-animateur de la soirée, le CAUE, a invité deux équipes de maîtrise d'œuvre qui ont utilisé de la terre (sous différentes formes) dans des équipements publics bénéficiant d'un accompagnement du CAUE.

L'ensemble des intervenants invités lors de ce temps d'échange (entreprises, ingénieurs, formateurs et maîtres d'œuvre) ont pu parler de la nécessité de développer cette filière professionnelle de construction mais également des qualités et bénéfices du matériau « terre » mis en œuvre dans les constructions publiques et privées.

Axe 05

Journée d'étude Nature/Ville – HEAR Strasbourg Architecture, paysage : approches didactiques ?

Marie Hungler, paysagiste conseillère - Fabrice Wack, chargé de mission en architecture



Références présentées lors de l'intervention ©CAUE-Alsace

Pour la quatrième année consécutive, la section didactique visuelle de la Haute École des Arts du Rhin (HEAR) de Strasbourg a organisé une journée d'étude « Nature/Ville ». Des spécialistes se sont questionnés sur les liens entre l'environnement naturel et l'espace urbain ; plus précisément sur le quartier de Cronembourg de Strasbourg, à la croisée de multiples enjeux.

Fabrice Wack et Marie Hungler, architecte et paysagiste au CAUE Alsace ont été invités à contribuer à cette journée d'étude. Ils y ont questionné les enjeux communs à l'aménagement du territoire au travers d'approches architecturales et paysagères qui se veulent didactiques.

Le projet s'apparente à un moyen d'interpeller tout un chacun. Il ne se contente pas de répondre à des besoins fonctionnels ou esthétiques, il joue aussi un rôle éducatif de transmission des savoirs de manière implicite ou explicite.

Axe 02

Exposition « Habiter les paysages ordinaires »

Carole Pezzoli, directrice - Marie Hungler, paysagiste conseillère



Extrait de l'exposition : Zone N - gravière d'Ensisheim (68) - illustrations réalisées par Marie Hungler, paysagiste conseillère.

Nous vivons actuellement une crise de notre relation au vivant. L'aménagement, à l'image de la société, est pensé de façon fragmentée ; le projet répond méthodiquement à une seule problématique. Et si, au contraire, le paysage relationnel permettait de créer une porosité du projet ? Ainsi, aménager permet alors de recréer du lien autour de la culture, du patrimoine, de l'écologie, de la vie en société, de l'approche sensible de son environnement, de la pédagogie et de la superposition d'usages.

Le CAUE s'interroge sur les paysages de demain. L'exposition « Habiter les paysages ordinaires » met en lumière des paysages mésestimés qui constituent pourtant notre cadre de vie quotidien.

Des sites existants ont été choisis dans toute l'Alsace. Ils ont servi de base à la réflexion. L'exercice a consisté à faire émerger le potentiel d'un site ordinaire ; suggérer l'hypothèse d'un aménagement transversal. Une fois l'hypothèse adoptée, il a fallu s'y projeter et parfois laisser une part à l'imagination et peut-être même au rêve.

Le centre de doc'

Maxime Schaller
Documentaliste



6000
ouvrages

10
abonnements

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire riche de plus de 6000 ouvrages et d'une dizaine d'abonnements à des revues spécialisées, reparti sur l'antenne de Colmar et de Strasbourg.

Il s'adresse à l'équipe pluridisciplinaire du CAUE mais aussi à tous les publics extérieurs (particulier, étudiant, enseignant, élu local, personnel communal, etc.). Les documents sont consultables sur place et la plupart sont disponibles à l'emprunt.

Le documentaliste est à la disposition de chacun pour aider dans la recherche documentaire. Il effectue également une veille régulière en scrutant l'actualité locale et nationale liée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage.

Scoop.it!

Cette revue de presse est relayée numériquement à travers la plateforme Scoop'it (<https://www.scoop.it/topic/caue-alsace>).

En 2025, ce sont 709 articles (scoops) qui ont été relayés. 60% de ces scoops sont issus de la presse locale (DNA, Rue89 Strasbourg) ; le reste relaye l'actualité nationale. 1203 vues sont comptabilisées (soit en moyenne 100 vues par mois).

Quelques ouvrages reçus en 2025



ABC : manuel de pratiques vertueuses pour penser et construire les écoles du futur.



Bien vivre la ville : vers un urbanisme favorable à la santé.



Forêt des frères.



L'école idéale - catalogue de l'exposition.



Le confort d'été dans l'habitat : principes fondamentaux, études de cas et solutions écologiques : en neuf et en rénovation.



Lieux sacrés : bâtir - célébrer - coexister. Catalogue d'exposition.



Morphologie urbaine et biodiversité : apports de terrains de recherches pluridisciplinaires.



Petit square, grand amour.



Réhabiter : engagés pour la qualité du logement de demain.

Le site web et les réseaux sociaux

Le site internet



9 600
visiteurs



11 411
en 2024

14 184
sessions

43 792
pages vues

0,96
pages par session

1:40 min
durée moyenne d'une session

Les 5 pages les plus consultées par ordre croissant sont :

- accueil (25 %)
- bâti ancien/aide à la rénovation maison ancienne / conseil rénovation (8,2 %)
- particulier (8 %)
- contact (6,3 %)
- prendre rendez-vous (6,4 %)

557
abonnés
à la newsletter

19
newsletters

9
newsletters
abonnés

10
newsletters
enseignants



Scanner le QR code pour accéder à la page d'accueil de notre site internet

Les réseaux sociaux



LinkedIn

2 775 abonnés
19 publications
674 vues
175 réactions

Facebook

2,2 K abonnés
1,9 K personnes aiment la page
17 K vues
926 interactions avec le contenu

Les tranches d'âge les plus représentées pour nos abonnés Facebook sont :

- les 25-34 ans
- les 35-44 ans (en majorité)
- les 45-54 ans

Visites de la page ou profil Facebook pour 2025

17,0 K



Instagram

1,4 K abonnés
1,5 K couverture de la page
84 interactions avec le contenu

Les tranches d'âge les plus représentées pour nos abonnés Instagram sont :

- les 25-34 ans (en majorité)
- les 35-44 ans

Visites du profil Instagram pour 2025

5,7 K



Le futur lieu d'accueil des publics

Axe 06 « Habitant-habiter-habitat »

Carole Pezzoli, directrice



Changement des vitrines par du double vitrage ©CAUE-Alsace

Après une préparation du programme, une consultation des entreprises, les résultats des différents diagnostics, le confortement des financements et l'aboutissement des démarches administratives, les travaux ont démarré en octobre 2025.

Une attention particulière a été menée par les équipes de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage pour conserver et réemployer tout ce qui était possible. Les locaux et les conditions d'accueil des publics se transforment jour après jour. Nous attendons les publics en nombre pour participer aux événements qui seront programmés en 2026.

Axe 01 « Maîtriser son impact carbone »

Fabrice Wack, chargé de mission en architecture

En 2025, nous avons cherché à maîtriser plus qu'à diminuer notre impact carbone. En effet, au regard des changements et investissements réalisés, notamment avec les travaux de réaménagement du futur lieu d'accueil, de sensibilisation et de formation des publics, notre empreinte carbone ne pouvait qu'augmenter. Ainsi, nous nous sommes attelés à maîtriser cette empreinte sur la base de principes décisionnels et d'actions simples.

Dans nos activités quotidiennes, nous avons continué à privilégier des choix plus responsables en matière de mobilité et de consommables et dans le cadre des travaux, nous avons étudié des alternatives plus économes et durables.

Ainsi nous avons décidé de privilégier :

- la conservation d'un sol brut sur l'ensemble du rez-de-chaussée ;
- la conservation et l'adaptation de l'ensemble des plafonds existants ;
- le réemploi du bois pour la création de mobilier modulable et d'une borne d'accueil ;
- la rénovation des 12 cubes présentoirs qui nous suivent depuis 25 ans ;
- la réduction du matériel électrique et des systèmes de gestion automatique.

Nous avons choisi :

- d'investir dans l'amélioration énergétique par l'isolation intérieure des murs froids, par le changement des vitrines et de la porte originelle en baies double vitrage (réelle fuite thermique depuis les années 2000), par l'installation de radiateur plus efficaces et enfin par la restauration et doublage de 3 menuiseries extérieures en bois ;
- de restaurer le porche d'entrée de l'immeuble ;
- de donner à l'association la Renouveau pour offrir une seconde vie aux matériaux :
 - 25mL de rails électrifiés avec 11 projecteurs et ampoules LED soit 19 kg ;
 - 25mL de cimaises en bois massif soit 167 kg ;
 - 29 cimaises d'exposition en acier et accessoires soit 250 kg ;
 - l'ancienne borne d'accueil avec 1280 kg d'acier, 18 kg d'aluminium, 256 kg de verre.

Bien qu'il soit impossible d'observer directement un bénéfice immédiat ou un impact tangible de notre empreinte carbone, les actions entreprises au sein de notre périmètre opérationnel témoignent d'une amélioration collective de nos pratiques, orientées vers des choix plus responsables et durables.

Perspectives 2026

L'année 2026 marquera l'inauguration de nos locaux mutualisés, au cours du premier semestre. Véritable lieu de référence dédié aux questions d'habitat, d'architecture, de patrimoine, d'environnement et d'urbanisme, cet équipement permettra de valoriser l'ensemble de nos missions, de renforcer les partenariats et les dynamiques de mutualisation, ainsi que de déployer des actions itinérantes à l'échelle de l'Alsace.

2026 sera également une année d'élections municipales. À cette occasion, l'ensemble de l'équipe se mobilisera pour sensibiliser, former et accompagner les acteurs qui solliciteront notre expertise.

Cette année s'inscrira, par ailleurs, comme une période de transition pour le CAUE. Les enjeux de gouvernance, de financement, de mutualisation et de transversalité des missions inter-ministérielles seront au cœur du projet associatif.

Il nous revient collectivement de saisir cette opportunité pour définir les orientations que nous souhaitons pour le territoire : accompagner la transition environnementale, valoriser le patrimoine, renforcer les expertises et les partenariats, et faire de la participation citoyenne un levier essentiel de l'intérêt général.



Direction
Carole Pezzoli - CAUE d'Alsace

Contenu et conception graphique
Isabelle Bonamy,
selon une maquette de l'Atelier Poste 4
et les contributions de toute l'équipe.

Les erreurs et omissions involontaires qui auraient pu subsister
dans ce document malgré les soins et les contrôles de l'équipe
de rédaction ne sauraient en aucun cas engager la
responsabilité de l'éditeur.

©CAUE d'Alsace

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par
tous procédés réservés pour tous pays.

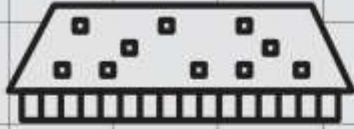


CAUE d'Alsace - siège social
5 rue Hannong BP 80109
F-67000 Strasbourg Cedex
T. + 33(0) 3 88 15 02 30
www.caue-alsace.com
caue@caue-alsace.com

Antenne de Colmar
16A avenue de la Liberté
F-68000 Colmar
T. + 33(0) 3 89 23 33 01
www.caue-alsace.com
info@caue-alsace.com



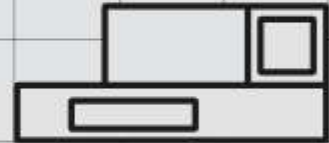
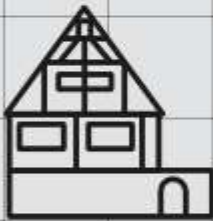
Achévé d'imprimer en mars 2026
sous presse de Point-Carré
2 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim
Sur papier recyclé Nautilus® SuperWhite



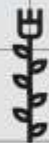
a
r c
h i t e
c t u r e



e n v i r o n n e m e n t



u r b a
n i s m
e



67+68

Alsace

c|a.u.e

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

5 rue Hannong BP 80109
67003 Strasbourg Cedex

16A avenue de la Liberté
68000 Colmar



www.caue-alsace.com